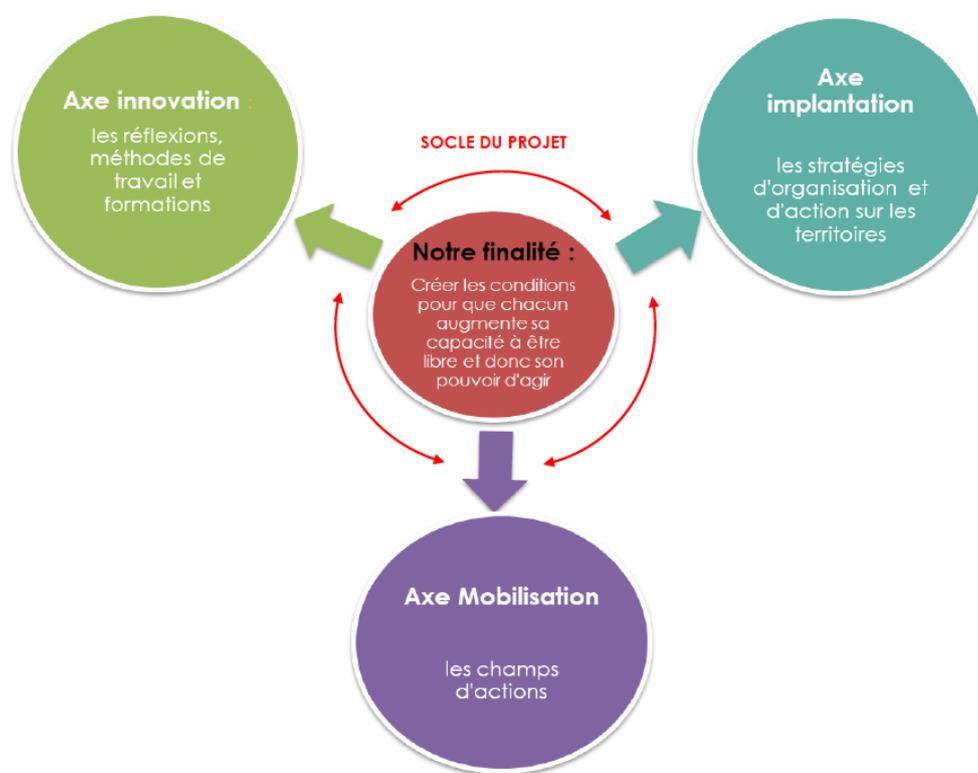


# PROJET SOCIAL

## 2022-2025

Association Belle Rive

### L'ARCHITECTURE DE NOTRE PROJET



ASSOCIATION BELLE RIVE - Centre Social - 3 rue du Cormier 17100 SAINTES

05 46 92 93 12 / cs.bellerive@orange.fr / <http://assobellerive.centres-sociaux.fr>



## SOMMAIRE

<b>L'ÉLABORATION PARTICIPATIVE DE NOTRE PROJET SOCIAL.....</b>	<b>5</b>
I- Le cadre réglementaire : point d'appui à l'élaboration de notre projet .....	6
II- La démarche participative comme principe de mise en œuvre .....	7
<b>LE SOCLE ET L'ARCHITECTURE DE NOTRE PROJET.....</b>	<b>9</b>
I- Le socle de notre projet .....	10
1- Notre finalité .....	10
2- Nos valeurs, convictions et références .....	12
3- Nos principes d'actions .....	17
4- Notre démarche participative .....	19
II- L'architecture de notre projet et les principaux enjeux .....	21
<b>SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC .....</b>	<b>25</b>
I- Synthèse du diagnostic sociodémographique .....	26
II- Synthèse du diagnostic qualitatif .....	27
<b>LES DÉFIS POUR 2022-2025.....</b>	<b>31</b>
I- Les trois défis principaux .....	32
1- Le défi de l'Axe Innovation .....	32
2- Le défi de l'Axe Implantation .....	35
3- Le défi de l'Axe Mobilisation .....	38
II- Les trois défis secondaires de l'Axe Mobilisation (les défis des champs d'actions) .....	43
<b>L'ÉCONOMIE DU PROJET .....</b>	<b>47</b>
I- Constats sur le modèle économique de Belle Rive .....	48
II- Quelles perspectives de financement pour notre projet ? .....	50
<b>ANNEXES.....</b>	<b>53</b>

# L'ÉLABORATION DE NOTRE PROJET SOCIAL :

Le cadre réglementaire comme point d'appui  
et  
la démarche participative comme principe de mise en œuvre

# I. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE : LA CIRCULAIRE CNAF DE 2012, POINT D'APPUI À L'ÉLABORATION DE NOTRE PROJET :

L'élaboration de notre projet social s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé par la CAF. En effet, la circulaire CNAF de 2012 fixe les principales conditions de tout projet d'animation de la vie sociale.

Nous avons choisi de relever quelques points structurants de cette circulaire.

- La circulaire rappelle **les trois finalités inhérentes** à tout projet d'animation de la vie sociale porté par les centres sociaux :
  - L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
  - Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
  - La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.
  
- Elle **confirme les deux missions générales des centres sociaux**
  - **Un lieu de proximité** à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
  - **Un lieu d'animation de la vie sociale** permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
  
- Elle précise **les cinq missions complémentaires** des centres sociaux :
  - Organiser une fonction d'accueil et d'écoute
  - Assurer une attention particulière aux familles et publics fragilisés
  - Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins
  - Mettre en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilités des habitants
  - Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et acteurs impliqués.
  
- Enfin, elle affirme **la primauté de la participation des habitants** comme principe méthodologique incontournable.

Cette circulaire précise en outre **les différentes modalités de participation** des usagers et habitants et stipule que les deux premières modalités ne constituent pas un niveau suffisant pour les centres sociaux :

- la présence, consommation de services ou d'activités,
- l'implication dans une instance d'information et de consultation,
- la contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif,
- la collaboration « permanente » et la prise de responsabilité,
- la contribution au processus de décision.

- Et précise que **la démarche participative** peut impacter les politiques publiques
- « Cette démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voir efficience, de l'action publique ».

## II. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE COMME PRINCIPE DE MISE EN ŒUVRE DE NOTRE PROJET

La démarche participative constitue **le principe fondamental du projet social** de l'Association Belle Rive. Ce principe s'exerce au quotidien tant au niveau des rencontres, des dynamiques collectives, des partenariats que de la gouvernance de l'association. Nous retrouverons plus en détail l'explication de cette démarche dans la partie intitulée « Le socle de notre projet ».

L'élaboration de ce nouveau projet s'est opérée nécessairement suivant cette démarche participative et ce, malgré le contexte sanitaire et ses nombreuses contraintes.

Outre les échanges avec les partenaires avec lesquels la coopération est suffisamment forte pour contribuer à enrichir nos réflexions et nos actions de façon quasi-permanente, la **démarche participative** s'est traduite essentiellement par un travail associant habitants, salariés et partenaires tout au long des 9 derniers mois. Principalement, ont eu lieu :

- 5 rencontres mobilisant habitants, salariés et partenaires (entre janvier et février 2021). Total de 84 personnes et 11 partenaires
- 6 Conseils de centre avec les salariés entre janvier et septembre 2021. Total de 25 personnes à chaque rencontre.

Ce projet social est ainsi la résultante d'un processus co-construit entre administrateurs, habitants, salariés et partenaires.

La méthode utilisée a eu pour intention de mobiliser chez les acteurs impliqués plusieurs dimensions :

- **Le niveau symbolique** sur la question du sens du projet. L'utilisation de métaphores et de dessins pour se représenter le projet est source de motivation et de créativité. Il permet d'appréhender des réalités complexes en révélant plus facilement les liens, les structures, les déroulements entre tous les éléments à prendre en compte.

De plus, une image dessinée d'une vision rend cette dernière plus logique et plus compréhensible pour les autres, essentielle lorsque le projet se veut être le résultat d'un processus de co-construction. Elle permet la vision d'ensemble.

→ **Le niveau relationnel** par une connexion des acteurs les uns aux autres pour échanger les points de vue, confronter les idées. Il est pris en compte à toutes les étapes du déroulement par la composition et la taille des groupes de travail, par le mode d'animation qui se veut participatif, par la ponctuation du temps, par l'organisation de temps conviviaux indispensables au plaisir à être ensemble.

→ **Le niveau pragmatique.** Du fait de notre culture cartésienne, ce niveau de la rationalité est celui qui est activé le plus spontanément par la volonté d'efficacité et la nécessité d'évaluation. Il se traduit par des phases d'expression orale et écrite des différents groupes, par des phases de négociation et d'arbitrage en grand groupe. La décision finale est formalisée par un document écrit.

Ce pragmatisme est d'autant plus pertinent s'il est mis en œuvre en corrélation avec les niveaux symbolique et relationnel.

Ainsi, à partir de l'évaluation précédente et des enjeux posés, administrateurs et salariés ont décidé des axes prioritaires appelés Défis à retenir et de la définition de leurs objectifs et principales modalités de mise en œuvre (voir partie : les Défis du projet 2022-2025).

# LE SOCLE ET L'ARCHITECTURE DE NOTRE PROJET

## I- LE SOCLE DE NOTRE PROJET

Le socle de notre projet Belle Rive est l'ensemble des éléments qui en constitue les bases de notre projet :

- 1- **Notre finalité,**
- 2- **Nos valeurs, convictions et références,**
- 3- **Nos principes d'actions,**
- 4- **Notre démarche participative.**

### 1- NOTRE FINALITÉ OU UTOPIE RÉALISTE

L'ensemble des membres de l'association (habitants et salariés) ont réaffirmé la finalité suivante pour le projet de Belle Rive :

**« Créer les conditions pour que chacun augmente sa capacité à être libre et donc son pouvoir d'agir sur lui-même, son quartier, son environnement ».**

La capacité à être libre constitue une condition de réalisation de son pouvoir d'agir. Nous avons mené une réflexion partagée lors d'un Conseil de centre administrateurs / salariés le 25 juin 2021 pour définir les contours de la liberté au regard de notre projet.

#### **Liberté individuelle et/ou collective ?**

→ Nous avons convenu que la liberté individuelle ne s'opposait pas à la liberté collective, les deux formes de liberté sont nécessairement liées et s'enrichissent mutuellement. Les nombreux témoignages sur ce qu'apporte Belle Rive en matière de liberté vont tous dans ce sens (voir en annexe)

*« La liberté des autres, étend la mienne à l'infini » citation de Mikhaïl Bakounine*

→ Par ailleurs, la liberté individuelle s'inscrit nécessairement dans un cadre collectif et des valeurs communes. Elle se construit entre deux dimensions :

- Les rêves – envies (ce qu'on espère) : **« Etre libre c'est d'abord réfléchir à ce qu'on veut avant de se demander si on peut »,** citation salariée Belle Rive.

**Et**

- La satisfaction des besoins vitaux et sociaux (ce dont on a besoin).

**« Etre libre, c'est pouvoir fabriquer son chemin sans oublier les autres », « N'avoir pour contrainte que le respect de l'autre », citations d'habitants.**

## Ce que recouvre la notion de liberté (individuelle ou collective)

- Les principales formes de liberté que nous avons identifiées :
  - Liberté d'accès à l'information, aux connaissances
  - Liberté de penser
  - La liberté d'expression
  - Liberté de choisir
  - La liberté d'action et de mouvement
  - La liberté de se réunir

## Quelques conditions de la liberté :

- **Répondre avant tout aux besoins sociaux et vitaux** d'autant plus dans le contexte sanitaire, économique et social que nous vivons. Il s'agit de viser l'égalité et l'équité. *« Si les besoins vitaux et sociaux ne sont pas satisfaits, c'est difficile d'accéder aux autres formes de liberté », citation d'habitant.*
- **Avoir conscience du cadre des libertés** dans lequel on évolue à l'échelle individuelle, collective ou sociétale.
- **Oser sa liberté, s'autoriser à dire non** par rapport au cadre et le faire évoluer avec bienveillance, considération, respect de l'autre, principes d'égalité, valeurs partagées, et relations de confiance. *« Jusqu'où peut-on tordre le cadre pour gagner en liberté ? » citation d'habitant.*
- **Cultiver sa liberté :** *« prendre conscience de sa liberté dès le plus jeune âge et jusqu'à sa mort »,*  
*« Avoir conscience de ses propres conditionnements et essayer de vivre sans leur influence »,*  
*« Apprendre à m'affranchir de ce qui me constitue »,*  
*« Oser le droit de se tromper, d'être différents ». Citations d'habitants.*

## 2- NOS VALEURS, CONVICTIONS ET NOS RÉFÉRENCES

### 2-1 Nos valeurs et convictions :

Il est important pour nous d'affirmer qu'il ne suffit pas d'agir mais de nommer ce qui sous-tend l'action.

Toute action est sous-tendue par des valeurs, des convictions qu'elles soient explicites ou implicites. Cela suppose une réflexion permanente des valeurs activées dans les actions, car il n'existe pas d'acte posé sans valeur sous-jacente. Traditionnellement, chaque groupe fonctionne à partir des valeurs dominantes de la société, les actions réalisées restent alors classiques.

Pour notre Association, inscrite sur le champ de l'Éducation Populaire, affirmer les valeurs qui nous animent contribue à donner du sens aux actions menées et à participer à la transformation sociale, ce qui est notre raison d'être.

#### 2-1-1 Nos valeurs :

Les valeurs que nous souhaitons incarner à travers nos actions sont ainsi déclinées :

- **L'engagement et la responsabilité**

Notre projet a pour objectif d'accroître notre compréhension du monde et donc, notre conscience politique.

Notre engagement est de mettre en œuvre notre responsabilité à agir en tant que citoyen, proportionnellement à notre conscience politique, individuelle et collective.

Il s'agit de « **changer le monde à notre mesure** » citation d'habitant, car humilité et ambition ne sont pas incompatibles.

- **Le principe d'égalité**

« **Vivre le principe d'égalité nous bouscule par rapport à ce que les autres ont voulu que nous soyons** », toutefois, « **un homme en vaut un autre** ». (Citations d'habitants)

Pour garantir ce principe, la solidarité doit s'inscrire dans un processus de don et de contre-don (donner et recevoir).

- **Le plaisir et la convivialité,**

Comme art de vivre, ceci pour générer de la joie dans le vivre ensemble

- **Le respect et la tolérance**

Pouvoir exister et être reconnu dans son identité et sa différence, et accepter l'autre tel qu'il est. Ceci est le résultat d'un processus, plus important que la valeur intrinsèque des mots eux-mêmes, qui permet de comprendre pour admettre et ainsi mieux vivre ensemble les uns avec les autres.

## 2-1-2 Nos convictions :

En 2017, habitants et salariés ont écrit ce document qui met en avant les convictions de Belle Rive

*« Dans le cadre du projet de Belle Rive, nous, habitants et salariés, tous acteurs d'une finalité et d'un projet partagé, souhaitons affirmer par la présente nos convictions :*

- *Nous considérons la rencontre avec l'autre comme une opportunité d'enrichissement parce qu'il est différent de nous,*
- *Nous pensons que nous devons prendre chacun comme il est, sans vouloir le changer,*
- *Nous affirmons que chacun a des ressources et peut les exploiter s'il est placé dans des conditions favorables,*
- *Nous souhaitons cultiver nos valeurs dans toute circonstance qui sont le respect et la tolérance ; le plaisir et la convivialité ; le principe d'égalité et l'engagement et la responsabilité,*
- *Nous pensons que la confiance partagée est une qualité qui nous permet ensemble d'aller plus loin,*
- *Nous favorisons la coopération entre bénévoles et salariés et le partage du pouvoir et du savoir,*
- *Nous pensons la culture comme une ouverture,*
- *Nous souhaitons participer au développement des prises de conscience des enjeux du monde dans lequel nous vivons pour pouvoir poser des actes délibérés et développer notre responsabilité,*
- *Nous avons la conviction que chacun peut agir pour la démocratie et ne pas subir et qu'ensemble nous sommes plus forts et favorisons l'intelligence collective,*
- *Nous sommes convaincus que nous pouvons améliorer et donner du sens à notre vie individuelle et collective et qu'ensemble nos rêves et désirs sont réalisables. »*

## 2-2 Nos références :

Nos références sont nombreuses depuis plusieurs années. Les nommer de façon explicite est pour nous le moyen de démontrer ce qui fait sens dans les choix réalisés au sein de l'Association, tant en termes de principes d'actions et de démarche, d'organisation et de moyens, au final dans tout ce qui est agi.

### **La Charte Fédérale des centres sociaux (voir en annexe)**

- Des valeurs de référence :
  - o La dignité humaine,
  - o La solidarité,
  - o La démocratie.
- Une conception du Centre Social qui entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social avec l'ensemble de la population d'un territoire.
- Un socle, l'Animation Globale, à la fois comme principe politique et comme fonction essentielle.

### **Le Congrès des centres sociaux de Juin 2013 qui identifiait :**

- les 7 problématiques prioritaires auxquelles les centres sociaux devaient essayer de répondre : le logement, les discriminations, la solitude et l'isolement, la démocratie, la santé, l'éducation et la précarité
- le développement du pouvoir d'agir des habitants comme une forme évoluée de la participation des habitants

### **L'éducation populaire**

L'Association Belle Rive et les logiques de ses acteurs, bénévoles et salariés, s'inscrivent dans la mouvance de l'Éducation Populaire qui marque de son empreinte les choix réalisés, les modes d'intervention et les stratégies adoptées.

Nous avons convenu de retenir comme définition de l'Éducation Populaire celle de Bénigno CACERES, figure au sein du mouvement Peuple et Culture, qui la définit comme « l'ensemble des moyens qui permettent de donner à tous les hommes l'instruction et la formation nécessaires afin qu'ils deviennent des citoyens aptes à participer activement à la vie du pays ».

Pour rappel, l'esprit de l'Éducation Populaire prend racine en 1792 avec le rapport Condorcet qui affirme que l'instruction nationale permet d'établir une égalité entre les citoyens, et qu'elle doit être indépendante et laïque. C'est dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle que l'éducation des adultes va se développer. Le début du XX<sup>ème</sup> siècle avec la Loi de 1901 sur les associations sacralisera ce mouvement.

## **La pédagogie des opprimés de PAULO FREIRE**

Nous retenons dans la pédagogie de Paulo FREIRE la démarche de conscientisation et d'éducation émancipatrice où l'éducateur apprend autant de ses élèves qu'il leur apporte, où le chemin vers la connaissance se fait ensemble dans l'expérience et le monde.

Il n'y a plus celui qui sait et celui qui ignore.

*« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde ».*

Face à la « culture du silence » intégrée par les opprimés, la réponse de Paulo FREIRE est centrée sur la notion de « dialogue », c'est-à-dire la parole en action, la parole authentique qui « transforme le monde » au moment où elle dit ce qui était tu. C'est donc les conditions de ce dialogue qu'il faut rechercher et faire émerger, afin de prendre conscience de sa capacité de changer le monde avec les autres.

## **L'empowerment ou le développement du pouvoir d'agir selon Yann le Bossé**

Malgré la difficulté à trouver l'équivalent français à cette notion, on peut définir l'empowerment comme « la capacité des personnes et des communautés à exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent » (BOSSÉ Le, Y., *De l'habilitation au pouvoir d'agir : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment*, 2003).

« L'empowerment est surtout une finalité, dans le sens qu'il vise des changements structurels afin de répartir le pouvoir de façon plus équitable... Le développement du pouvoir d'agir n'est pas une tâche, mais bien un processus, car il représente le mécanisme par lequel se produisent l'appropriation et l'exercice du pouvoir. Il s'agit d'un cheminement qui donne lieu à une croissance sur le plan de l'autonomie » (NINACS, W-A., 2008, *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec : Presses de l'Université Laval, coll. Travail social, pp.26-27).

Même si l'apparition de ce mot est relativement récente, il existe une longue tradition d'empowerment. C'est tout au long du début du XX<sup>ème</sup> siècle que sera créée, en France, la toute première résidence sociale, ancêtre du Centre Social. Même si la notion d'empowerment était peu utilisée jusqu'alors, nous pouvons affirmer qu'elle qualifie l'intention des actions au sein des Centres Sociaux.

L'empowerment est « un processus composé d'un enchaînement simultané d'étapes agissant sur quatre plans : la participation, les compétences pratiques, l'estime de soi et la conscience critique. Dans leur ensemble et par leur interaction, elles permettent le passage d'un état sans pouvoir d'agir à un autre où l'individu est capable d'agir en fonction de ses propres choix ».

## ✚ La définition de la santé selon l'Organisation Mondiale de la Santé

---

*« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale ».*

---

*(extrait du préambule de la Constitution (\*1) de l'Organisation mondiale de la Santé de 1946)*

## ✚ HANNAH ARENDT, philosophe, dans son ouvrage « La crise de la culture » affirme :

« A travers les générations, l'humanité continue à évoluer en liberté et en autonomie. Plus l'homme développe son individualité plus il met à l'épreuve les évidences qu'il s'est forgées à travers les siècles. Le déséquilibre et la perte provisoire engendrés par ce manque, lui ouvrent de nouvelles possibilités d'évoluer, de choisir, de nouvelles marges de manœuvre.

Dans la période que nous vivons aujourd'hui, il y a moins de règles qui sont imposées et de ce fait l'homme doit construire ses références et exercer davantage ses responsabilités pour vivre en société. Rien n'est plus construit d'avance, il doit prendre sa part dans la construction des valeurs partagées qui vont engendrer les règles communes à suivre, celles-ci l'inscrivant dans une dynamique positive. Ce n'est que lui qui va réaliser son bien-être.

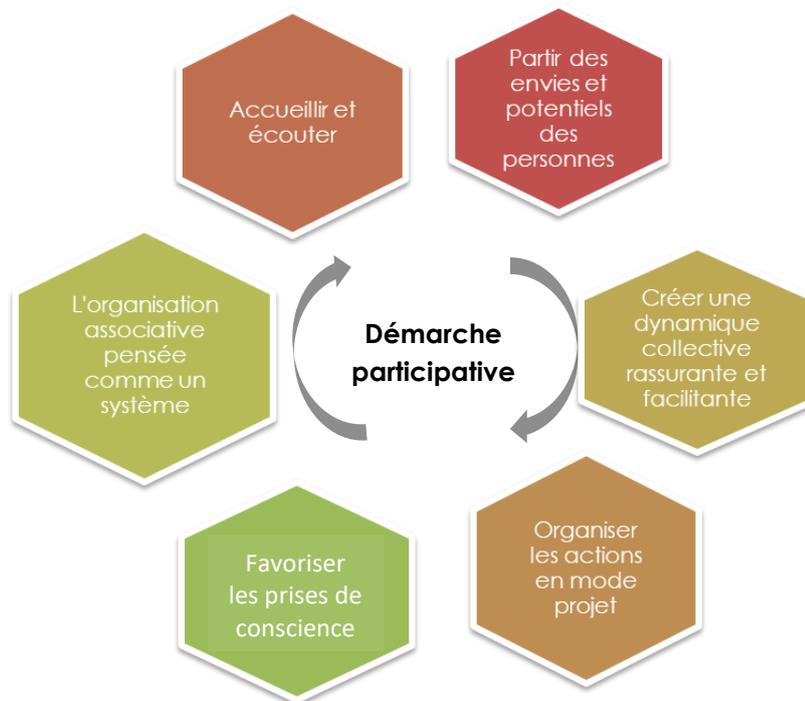
Ceci représente un enjeu énorme pour l'avenir de l'homme qui a le devoir de réinventer, en tant qu'individu et en tant que groupe social, **le sens**.

Se pose aussi la question de sa responsabilité, de **notre responsabilité**.

Il n'y a pas de gouvernance démocratique sans un fondement éthique d'où l'importance de définir les valeurs qui fondent notre projet.

**La responsabilité**, c'est-à-dire la reconnaissance de l'interdépendance de l'individu avec ses semblables et avec la nature, est une des dimensions fondamentales de l'éthique. La responsabilité est la valeur première qui fonde notre raison d'être ».

### 3- NOS PRINCIPES D' ACTIONS



#### → Accueillir et écouter : créer les conditions d'un accueil et d'une écoute participative

- En organisant la rencontre entre les personnes.
- En étant garant des valeurs et des règles définies.
- En prenant en compte l'expression des habitants, en relayant ou en suscitant l'envie pour qu'elle se transforme en actions.

#### → Créer une dynamique collective rassurante et facilitante

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

- Le groupe est **rassurant** pour évoluer dans un monde inconnu.
- Incitatif, dynamisant, le groupe est aussi **intégrateur** en permettant de restaurer le lien social.
- Le groupe est un **facilitateur** pour augmenter la prise de conscience collective et agir.

#### → Organiser les actions en mode projet

- Les actions se construisent à partir des **envies** des habitants. Elles s'appuient sur leurs potentiels et non sur leurs besoins.

Les personnes sont une **ressource** pour les projets qui sont élaborés **par elles et non pour elles**.

- Les actions sont construites sur **le mode projet** avec la définition d'objectifs et un échéancier.
- **La participation** des personnes est effective à toutes les étapes du projet, de la conception à l'évaluation, en passant par les moyens de l'action, dont l'autofinancement.
- L'action n'est que le support, un moyen d'**entraînement**, pour que les personnes développent leurs compétences. La visée en termes de capacités à accroître est définie par les personnes elles-mêmes.  
L'ambition des projets est donc variable d'un groupe à l'autre. Comme tout processus d'apprentissage, il passe par des étapes, les personnes ont la possibilité de construire de réels parcours dans le temps.  
L'apprentissage tout au long de la vie étant une posture à encourager.  
Deux éléments phares à faire valoriser sont la **transmission** de l'expérience et l'**évaluation**, comme moments explicites de la prise de conscience.
- L'organisation des actions fondée sur la **transversalité** des publics et des projets, la dimension intergénérationnelle permet aux personnes d'appréhender le projet global.

#### ➔ L'organisation associative pensée comme un système

- Une organisation associative en adéquation avec la participation effective des habitants et un fonctionnement démocratique avec un véritable partage du pouvoir entre 3 comités : Conseil de Centre - Comité de Gestion - Comité de Projets, en interdépendance, mais avec des missions différentes et une autonomie dans les prises de décisions.
- La qualification, le professionnalisme et la posture des salariés.
- La coopération Bénévoles/Salariés.
- Une organisation conçue de façon à faire en sorte que toutes les actions sur le terrain soient en interaction, afin qu'elles s'entraînent les unes aux autres, le tout au sein d'un mouvement qui alimente la dynamique associative.  
**« Quand tu es motivé, tu es motivant et encourageant et réciproquement », citation d'habitant.**

## 4- NOTRE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Le plus important est de **créer les conditions pour que chacun augmente sa capacité à être libre et donc sa capacité à agir.**

Ce changement se produit par la prise de conscience individuelle. Progressivement, cette prise de conscience se produit sur des réalités de plus en plus complexes. Notre rôle est de faire nommer aux personnes ce qu'elles ont vécu pour rendre conscients les pas qui ont été accomplis.

**Le groupe est un facilitateur** et permet de passer à une prise de conscience collective.

La première échelle accessible aux personnes est celle de leur quartier, dimension maîtrisable par elles pour une action possible et réussie.

Le changement dans un quartier ne se produit réellement que si le portage se réalise collectivement. Il est donc important de trouver les lieux, les espaces où l'expression puisse devenir effective.

Ceci est la condition, à terme, pour le passage d'un projet de territoire à une contribution au projet de société.

Car c'est bien **un projet de société** qui fonde notre projet.

**La démarche participative est constitutive de notre projet car seule la personne peut changer.**

La priorité sera mise sur la promotion des capacités des personnes à s'organiser et à agir pour réussir. Les personnes concernées doivent rester au cœur des projets dont l'essence est leur richesse personnelle.

Pour accroître ces capacités, le véritable apprentissage passe par **l'expérimentation**, l'action n'étant que le support pour développer les compétences des personnes. L'essentiel reste l'entraînement des personnes à faire face à une situation qui augmente progressivement leurs capacités à agir pour elles-mêmes, à agir sur des situations nouvelles puis à transférer leurs savoirs. La **transférabilité** des savoirs acquis est fondamentale comme visée.

Tous les projets menés ne sont que des supports pour l'atteinte de cet objectif. Chaque action doit concourir à cette dynamique. Le groupe est un facilitateur pour reconstruire des règles de vie, pour affirmer des valeurs partagées qui sont notre sens commun, notre moteur.

Afin que le projet soit un moyen d'entraînement réussi du « Comment je m'exerce à être citoyen ? », du « Comment je reprends en main, dans les meilleures conditions, ma vie et celle de mon quartier ? », il est important que l'espace du projet mené reste un **espace maîtrisable** par les personnes. Cet espace reste donc celui de l'unité de vie (du quartier). Le travail de proximité est privilégié. Les projets inter-quartiers, dans cet objectif ne peuvent être menés que dans un second temps.

Le Centre Social se définit comme l'ensemble des habitants du territoire sur lequel il a une mission de développement de la vie de quartier et non pas d'animation de quartier.

Le Centre Social ne se définit pas comme un équipement de lutte contre les exclusions devant répondre aux besoins ou offrir des loisirs. Il est **un outil d'expression et d'organisation des habitants face à ces réalités.**

En contrepartie de l'investissement des personnes, le Centre Social s'engage à leur donner plus de savoir et de pouvoir à agir sur elles-mêmes et sur leur environnement. La détermination du **SENS** se produit dans l'alliance de valeurs affirmées et d'actions réalisées.

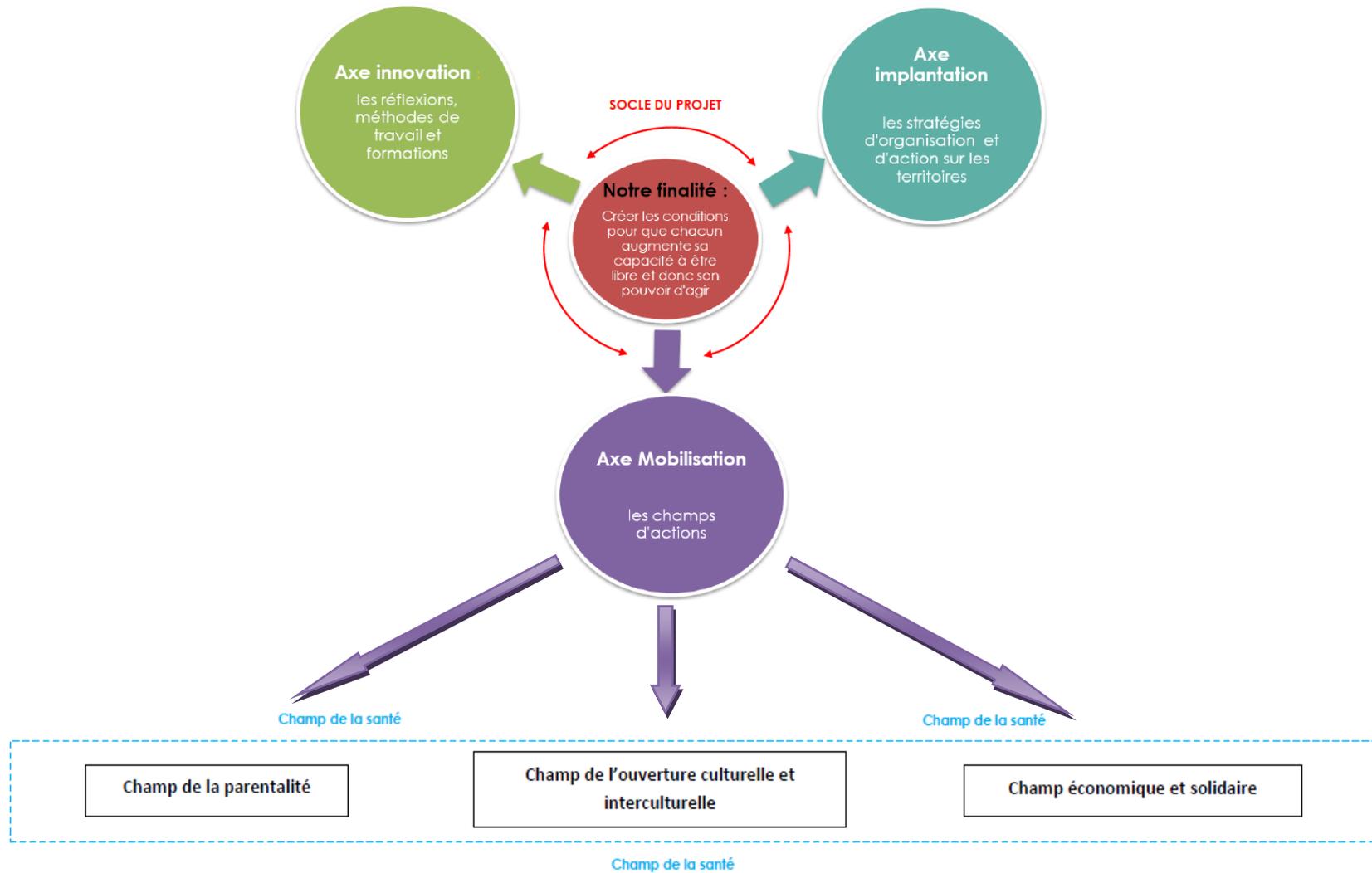
Notre ambition va donc au-delà de la construction d'actions mais de production de sens. Par contre, si on promeut de façon volontariste un certain nombre de choix, des valeurs autres que les valeurs dominantes peuvent être développées.

Les actions menées en ce sens permettent alors d'aller plus loin dans ce qui va être vécu avec et par les personnes ; seront développées la créativité et la prise de conscience, conditions de changement.

Le sens recherché recouvre 3 dimensions :

- Ce que la démarche participative apporte à l'individu.
- Ce que la démarche participative apporte au projet de quartier, au projet de territoire.
- Ce que la démarche participative apporte au projet de société.

## II- L'ARCHITECTURE DE NOTRE PROJET



L'architecture de notre projet s'articule depuis 8 ans autour de 3 Axes principaux présentés ci-dessous.

Au regard des enjeux identifiés dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau projet, ces trois axes s'avèrent toujours pertinents.

Ci-après, présentation des trois Axes et des enjeux correspondants.

**L'AXE INNOVATION** est l'outil pour interroger, faire vivre et évoluer **le socle** de notre projet. Il regroupe **nos méthodes de travail**, les formations et les réflexions menées au sein de l'association Belle Rive.



Lorsque nous parlons méthodes de travail, cela regroupe :

- la démarche participative et celle de développement social local
- les modalités d'intervention comme celle d'Alinsky, la Sociocratie, l'approche systémique, « l'allez-vers », « le travail de rue », le diagnostic en marchant...
- et toutes autres nouvelles modalités qui nous sembleraient opportunes de mettre en œuvre

*Ps : le mot innovation est à entendre comme processus de questionnement, d'amélioration ou de modification du socle de notre projet.*

### → **Enjeux en lien avec l'Axe Innovation :**

- ✚ **Développer nos capacités d'adaptations et de remise en question** au regard de l'évolution des attentes, envies et préoccupations des habitants, des besoins du territoire, de l'évolution du contexte (sanitaire par exemple). Cet enjeu participe à l'amélioration continue de nos pratiques.
- ✚ **Renforcer et transmettre notre culture commune.** Cet enjeu est important pour faire vivre le socle de notre projet (finalité, valeurs, principes, démarche participative) quel que soient les participants (habitants, salariés, partenaires, élus locaux) et leurs anciennetés

**L'AXE IMPLANTATION** représente **l'ensemble des stratégies d'organisation et d'action** sur les territoires pour aller à la rencontre des habitants et acteurs. Pour rappel ses stratégies sont de deux ordres :



⇒ **Les stratégies d'« aller vers »** les acteurs du territoire : habitants, associations et professionnels. Ces stratégies sont à l'œuvre lors :

- de l'itinérance de certaines actions (CLAS, LAEP, API...)
- du travail de rue : prévention jeunesse mais aussi petite enfance, adultes familles,
- des interventions aux abords et à l'intérieur du lycée, collège et écoles élémentaires et maternelles,
- des démarches de porte à porte mises en place sur certains quartiers d'habitat collectif de la rive droite (Sébastien de Bouard, Cité St Sorlin),
- des projets participatifs sur les espaces extérieurs,
- des diagnostics en marchant pour maintenir un lien avec certains territoires,
- des actions partenariales festives ou conviviales sur le territoire : carnaval école du Cormier, fête de l'abbaye...

⇒ **Les stratégies pour accueillir** les habitants à Belle Rive

- Toutes les actions et projets de Belle Rive fonctionnent en mode entrées et sorties permanentes ; Plus de 45 actions et projets différents permettent de consolider les liens avec les habitants et en rencontrer de nouveaux.
- Mise en place de manifestations associatives qui permettent également les rencontres : Marché paysan, Expositions à Belle Rive, Ciné documentaires avec *Docs en Rive*, Fête du Brin d'Aillet dans les jardins de la Grelauderie...
- Développement des liens avec les partenaires associatifs, sociaux, médico sociaux...
- Développement de nos outils de communication (Infos rive actu, infos rive dossier, site internet, flyers...) et des relations avec les médias (Vidici, Haute Saintonge, Sud Ouest...)
- Bouche à oreilles

## → **Enjeu en lien avec l'Axe Implantation :**

✚ **Continuer d'affiner notre proximité avec les réalités des habitants et les partenaires du territoire.**

Cet enjeu est essentiel pour avoir :

- une meilleure connaissance du territoire (habitants, partenaires, évolutions structurelles du territoire, équipements, lieux de rassemblements...)
- prioriser nos interventions au regard des attentes, besoins.
- viser une couverture plus large de notre territoire d'intervention,

**L'AXE MOBILISATION** représente quant à lui **l'ensemble des actions collectives développées au regard des besoins des habitants.**



Les Actions Collectives (ou Dynamiques Collectives) sont toutes les actions communes et concertées qui sont élaborées dans le cadre du projet de Belle Rive. Les actions collectives sont organisées suivant une démarche nécessairement participative.

Elles sont constituées de personnes (habitants, éventuellement partenaires) qui participent à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des actions. Ainsi, les actions que nous nommons parfois « dispositifs » comme le CLAS, le LAEP, les ATP et les projets enfants, jeunes, adultes, partenaires font tous partie de cette appellation Actions Collectives.

Pour une meilleure cohérence et lisibilité, les Actions Collectives sont rattachées à trois principaux Champ d'Actions :

- Le Champ de la parentalité
- Le Champ de l'ouverture culturelle et interculturelle
- Le Champ économique et solidaire

Et en transversal, le « Champ » de la santé dont il faudra préciser dans les 4 ans à venir s'il s'agit d'un Champ spécifique.

### → **Enjeu en lien avec l'Axe Mobilisation :**

- ✚ **Conforter les dynamiques engagées et en développer d'autres pour que des « possibles » continuent d'exister**

Cet enjeu est important à plus d'un titre :

- les champs d'Actions sont pertinents pour prendre en compte toute la diversité des attentes et envies des habitants (enfants, jeunes, adultes, familles)
- les actions collectives sur lesquelles s'engagent les habitants sont un moyen pour s'entraîner et agir d'après leurs préoccupations et/ou motivations et ainsi, développer leur capacité et pouvoir d'agir.
- les constructions collectives à Belle Rive sont porteuses d'espoirs dans une société en transition tant sur le plan démographique, économique, numérique, écologique et sanitaire.

## SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

## I- SYNTHÈSE DIAGNOSTIC SOCIODÉMOGRAPHIE

### → Un découpage administratif qui ne prend pas en compte les spécificités

Le portrait du territoire de la Rive droite de Saintes dressé à partir du découpage administratif IRIS ne fait pas apparaître de différences significatives entre quartiers. Il faut s'intéresser à des unités plus petites, pour lesquelles nous n'avons que peu d'informations statistiques, afin d'apprécier de telles différences : exemple la cité St Sorlin, la cité Sébastien de Bouard, la cité Molière ou la rue de l'Arc de Triomphe.

Néanmoins, nous pouvons faire les remarques suivantes.

### → Une démographie stable sur la rive droite qui peut potentiellement croître

La démographie sur la rive droite tend à se redresser depuis 2012 (gain + 10 habitants par an) au profit du quartier Sébastien De Bouard. Le nombre d'habitants est de 9 126 habitants (2017) et représente 35% de la population saintaise.

Alors que le quartier de la gare a une population moins âgée (26% des plus de 60 ans pour 34% de la Rive droite), les proportions sont plus importantes pour les quartiers la Récluse-St Sorlin (39%) et Geoffroy Martel (36%). La part des ménages avec enfant(s) est relativement homogène (23%) excepté pour le quartier Geoffroy Martel (20%). Cette donnée fait échos pour ce quartier avec la part de ménage vivant seul (taux le plus élevé 59%). Cette proportion reste importante à l'échelle de la rive droite sur les quartiers de la Gare (54%) et de Sébastien de Bouard (51%).

Concernant l'évolution de la démographie, plusieurs territoires de la rive droite peuvent connaître à terme une augmentation sensible de la population. A ce titre, il faudra rester vigilant aux OAP (opérations d'aménagement et de programmation) particulièrement sur le quartier de la Gare (+- 420 logements programmés à long terme), la grève (potentiel nouveau quartier estimé à 185 logements) et au Petit Coudret (potentiel de 300 logements et activités économiques). Ces évolutions pourraient s'accompagner pour le centre social de la mise en place de nouvelles stratégies de mobilisation des nouveaux arrivants.

### → Les logements et l'habitat social

Il est à noter que 40% des ménages ont emménagé depuis moins de 5 ans sur la rive droite. Le nombre de logements est de 5 644 et la part des locataires de 45% avec un taux important de 50% sur le quartier de la gare.

En prenant en compte la parc HLM d'ICF à Sébastien de Bouard, le nombre de logements sociaux est de 673 logements représentant 12% des logements de la rive droite et 23% du parc social de Saintes. Le parc HLM sur St Sorlin/la Récluse est plus occupé par des familles monoparentales (1/3 des ménages) et peu de personnes âgées alors que pour le secteur

Bassompierre / Abbaye aux dames / Geoffroy Martel le pourcentage de personnes seules est de 60% avec une surreprésentation des personnes âgées (65%). Le secteur Sébastien de Bouard / le Vallon est quant à lui, plus équilibré au niveau occupation sociale.

Avec plus d'un ménage sur deux disposant de ressources inférieures à 40% des plafonds HLM, le parc social du secteur St Sorlin/la Récluse et particulièrement de la cité St Sorlin est de loin le plus vulnérable de la rive droite. Cette vulnérabilité est renforcée par la dégradation du bâtiment et des espaces extérieurs. Un projet de restructuration d'une partie des espaces extérieurs est en cours d'élaboration avec la Ville de Saintes.

### ➔ **Des populations en situations de fragilité géographiquement identifiées et d'autres situations plus diffuses**

De par nos différentes interventions sur le territoire de la rive droite de Saintes, nous avons une connaissance assez fine des personnes en situation de vulnérabilité particulièrement de la cité St Sorlin, la cité Sébastien de Bouard et dans une moindre mesure de la caserne Taillebourg ou de la cité Molière.

Cependant, lorsque nous nous intéressons aux indicateurs de fragilité en notre possession comme le taux de chômage, la pauvreté, le niveau de revenus composés exclusivement par des prestations sociales, le niveau de diplôme, le quartier de la gare présente des signes de fragilité qui nous alertent (26% taux de pauvreté, 19% de taux de chômage) d'autant que la mixité sociale semble importante (part des cadres dans les actifs de 16%, taux le plus élevé et taux le plus bas des personnes sans diplôme).

## **II- SYNTHÈSE DIAGNOSTIC QUALITATIF**

Les éléments de diagnostic ont été recueillis auprès de 300 personnes différentes tout au long de la période 2018-2021.

### **Les principaux constats relevés**

Outre le besoin de liberté exacerbé par le contexte sanitaire lié à la COVID, l'isolement, la santé apparaissent comme prioritaires dans la préoccupation des personnes loin devant l'emploi ou la fracture numérique. Cette situation associée à la crise économique à venir risque d'accentuer la précarité d'une partie de la population.

Les principaux constats à l'origine des différents projets et actions de notre axe mobilisation sont d'autant plus d'actualité que le contexte sanitaire lié à la pandémie les a renforcés. De nouvelles préoccupations sont apparues : besoin de liberté, cadre de vie inquiétant, exclusion numérique, décrochage scolaire...

### → Un besoin de liberté exacerbé par la crise sanitaire

Les restrictions d'aller et venir, de se regrouper, de se déplacer liées à la crise sanitaire ont révélé pour beaucoup d'habitants un besoin impérieux de libertés individuelles et collectives. A la question : qu'est-ce qui vous a le plus manqué ? la majorité des habitants interrogés mettent en avant la liberté de déplacement et d'être en lien avec d'autres personnes. Ainsi, la finalité de Belle Rive qui est de *créer les conditions pour que chacun développe sa capacité à être libre et donc son pouvoir d'agir* a été réaffirmée comme but essentiel pour notre projet social. Si nous voulons continuer de viser le développement du pouvoir d'agir des habitants, il est nécessaire, avant tout, que les libertés soient maintenues : liberté d'aller et venir, de se regrouper, de s'exprimer, de faire des choix et d'agir.

### → Un sentiment de solitude renforcé qui peut conduire à l'isolement social

Dans le contexte sanitaire restrictif des libertés individuelles et collectives rencontrée en 2020-2021, la limitation des dynamiques collectives adultes a été un révélateur de l'isolement social et parfois psychique de certaines personnes. L'annulation des manifestations collectives organisées par Belle Rive et la limitation des temps conviviaux ont été regrettées. Le renforcement des contacts individuels pendant cette période a été appréciée par les habitants concernés qui ont pu exprimer parfois leurs désarrois, voire leurs détresses et leurs besoins de lien social. Cette situation était pour certains amplifiée par les difficultés d'accessibilité au numérique qui aurait permis une continuité à minima du lien (absence d'équipements, de forfaits téléphoniques, internet, difficultés d'usages)

Ces situations d'isolement sont accentuées par un isolement géographique pour certaines personnes qui habitent des quartiers peu ou mal desservis par les transports en commun (exemple du quartier St Sorlin) et sur lequel les équipements et lieux de vie sociale sont limités (partie EST de la rive droite).

### → Les problématiques santé : une nécessaire approche multidimensionnelle et des facteurs aggravants

D'après la définition de la santé de l'OMS, la santé se conçoit comme un état complet de bien-être physique, psychique et social et non uniquement comme absence de maladie ou d'infirmité. Le concept de santé s'avère donc être multidimensionnel : la santé dépendrait de nombreux facteurs que nous relierons à Belle Rive à l'alimentation, l'activité physique, le bien être psychique et les difficultés relationnelles.

Ainsi, parfois l'isolement conjugué à un niveau de vie bas n'incite pas les personnes à cuisiner et à avoir une alimentation équilibrée. Ce phénomène est amplifié par le fait que le système de transmission de cet apprentissage entre les générations est à ce jour défaillant. Les savoirs de base sur l'alimentation et la préparation de repas équilibrés sont souvent minimes.

Par ailleurs, les difficultés relationnelles et psycho-sociales que connaissent certaines personnes, amplifiées par la crise sanitaire, ne les incitent pas à avoir un rythme de vie équilibré et une activité physique suffisante.

Enfin, l'isolement combiné à des fragilités psychiques renforcées par la COVID ont fait apparaître de nouvelles situations courant 2020 auxquelles nous n'étions pas attentifs précédemment. Outre l'attention renforcée que nous devons continuer d'avoir en direction des personnes en situation de vulnérabilité (la crise économique risque d'aggraver la vulnérabilité de ces personnes), nous devons également avoir une vigilance quant aux personnes qui ont des troubles de l'anxiété ou névrotiques.

#### ➔ **Une situation économique et un cadre de vie qui inquiètent**

A travers les projets menés à Belle Rive et les accompagnements individualisés, les habitants et familles expriment des préoccupations financières croissantes, dans un contexte économique de plus en plus contraint et inquiétant (crise sanitaire) et, au sein d'un environnement qui se complexifie. En outre, pour certains, le cadre de vie (logements, accessibilité aux services publics, préoccupations liées à l'environnement) est parfois considéré comme médiocre et peut être un facteur de renforcement de l'isolement des personnes. Nombre d'adultes et de familles témoignent de la plus-value à leur investissement sur des projets collectifs au sein de l'association Belle Rive.

#### ➔ **Des appréhensions quant aux démarches administratives dématérialisées et un accès aux droits parfois difficile**

A l'issue d'un diagnostic réalisé en 2017-2018, la majeure partie des 165 personnes interrogées a témoigné de grandes difficultés relatives aux usages numériques et à la dématérialisation des démarches administratives. Associées aux difficultés d'accès aux services publics (fermeture des accueils, rendez-vous physiques limités, parcours du combattant pour avoir le « bon » interlocuteur), plusieurs personnes témoignent des nombreux freins qu'elles rencontrent pour avoir accès à leurs droits. Face à cette situation, une vingtaine d'habitants se sont alors regroupés pour constituer un groupe d'entraide numérique ouvert aux personnes ayant des compétences numériques et à toutes celles rencontrant des difficultés. Ainsi, cette réponse, certes insuffisante, contribue à limiter la fracture numérique. Les habitants se disent inquiets de la généralisation de la dématérialisation des démarches administratives à l'échéance 2022 et de la difficulté grandissante d'avoir accès aux services publics, s'interrogeant sur le devenir à moyen terme de ces services et de l'aggravation des inégalités (augmentation du non recours aux droits).

#### ➔ **Des jeunes qui ont besoin de repères rassurants et structurants et des parents qui ont parfois besoin de soutien**

Outre les difficultés repérées par l'animatrice de prévention (besoin d'écoute, de reconnaissance, de revalorisation de l'estime de soi), certains jeunes ont développé pendant la pandémie des formes d'anxiété en lien avec la maladie et les difficultés scolaires ont été renforcées. Là encore, les demandes de vivre des temps collectifs et conviviaux ont été importantes et les démarches projets initiées par Belle Rive à partir des envies des jeunes se révèlent comme pertinentes pour développer des compétences et du pouvoir d'agir pour cette génération en recherche de sens.

Dans le cadre du LAEP, des CLAS ou lors d'entretiens individuels, les parents nous expriment parfois les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs rôles de parents (suivi de la scolarité, relations avec les écoles, diminution de l'autorité, difficultés éducatives pour les familles monoparentales...). Outre les nombreux échanges entre les animateurs et les parents concernés, deux groupes de paroles ont été initiés en 2019 et 2020 à destination des parents d'adolescents et de jeunes enfants pour essayer d'apporter des réponses partagées face aux situations rencontrées.

### ➔ **L'intergénérationnel : un ingrédient essentiel dans le projet de Belle Rive !**

Lors de l'élaboration des temps d'évaluation nous avons décidé de réunir les personnes en fonction de leur âge. Nous pensions aussi faciliter la participation de plusieurs partenaires sur ces rencontres. Nous n'avions alors pas envisagé les réactions des adhérents les plus âgés. Ils contestaient et déploraient ce choix de proposer une rencontre particulière pour les plus de 60 ans, insistant sur le fait que cette distinction n'existait pas à Belle Rive, et expliquant que c'était précisément pour cet aspect intergénérationnel qu'ils participaient. Certains ont même précisé que si cela devait changer, ils ne s'investiraient pas davantage ! Certaines personnes ont pu témoigner combien recevoir une invitation de Belle Rive estampillée « + de 60 ans » les avait blessé, les associant plus à une catégorie d'âge qu'à leurs capacités, leurs besoins ou leurs envies qui sont habituellement les portes d'entrée à Belle Rive. Les témoignages des adultes qu'ils aient plus ou moins de 60 ans, pointaient l'intergénérationnel comme élément déterminant. Ils aspirent à rencontrer des personnes différentes, plus jeunes ou plus âgées avec qui échanger et construire la société de demain.

### ➔ **Un besoin d'écoute, de liens, de relations de confiance et de constructions collectives ayant du sens qui facilitent le développement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté**

Au regard des nombreux contacts établis auprès des adhérents de l'association mais également des personnes rencontrées dans le cadre des démarches « d'aller vers » ou lors de manifestations, les habitants témoignent de l'importance pour eux d'avoir des espaces comme Belle Rive. Lieux où ils puissent être accueillis simplement, chaleureusement, écoutés avec bienveillance, sans jugement, et libres d'agir dans le cadre d'actions collectives existantes ou à créer en fonction d'envies ou de besoins partagés. Le slogan « construisons des possibles » associé au logo de Belle Rive est porteur d'espoirs pour les habitants et permet de dépasser collectivement ses propres limites individuelles.

Par ailleurs, la question du sens, articulée à Belle Rive au développement des libertés et du pouvoir d'agir, est importante pour les habitants (jeunes et moins jeunes). Poser la question du sens des actions participe à la construction d'une société plus juste et plus démocratique. La justice sociale et la démocratie sont d'autant plus évoquées par les habitants participants aux actions de Belle Rive que la pandémie a restreint les libertés et affaiblit la démocratie.

# LES 3 DÉFIS PRINCIPAUX ET LES 3 DÉFIS SECONDAIRES POUR 2022-2025

# I- LES TROIS DÉFIS PRINCIPAUX DES DIFFÉRENTS AXES



## 1- LE DÉFI DE L'AXE INNOVATION

Rappel :

**L'AXE INNOVATION** est l'outil principal pour interroger, faire vivre et évoluer le socle de notre projet. Il regroupe **nos méthodes de travail**, les formations et les réflexions menées au sein de l'association Belle Rive.

Lorsque nous parlons méthodes de travail, cela regroupe :

- la démarche participative et celle de développement social local
- le processus de conscientisation
- les modalités d'intervention comme celle d'Alinsky, la Sociocratie, l'approche systémique, « l'allez-vers », « le travail de rue », le diagnostic en marchant...
- et toutes autres nouvelles modalités qui nous sembleraient opportunes de mettre en œuvre

*Ps : le mot innovation est à entendre comme processus de questionnement, d'amélioration ou de modification du socle de notre projet.*

**Le défi identifié pour cet axe est :**

**Renforcer, enrichir et partager nos méthodes de travail et nos réflexions sur le socle de notre projet**

### Pourquoi ce défi ?

- Depuis 21 ans, Belle Rive a développé **une culture d'amélioration continue** du socle de son projet, l'axe innovation en étant la pierre angulaire.
- **L'appropriation du socle de notre projet** par les nouveaux salariés, administrateurs et habitant s'inscrit nécessairement dans la durée.
- Nous devons parfois enrichir nos méthodes d'intervention et **développer de nouvelles approches pour aller à la rencontre des habitants**. Par exemple, la mobilisation des habitants de la Cité Sébastien de Bouard pour l'amélioration de leur habitat a été en partie réalisée avec la méthode Alinsky.
- Le socle de notre projet constitué de notre finalité, valeurs, convictions, méthodes et principes d'actions doit continuer d'être le plus largement partagé entre salariés et administrateurs **pour renforcer le portage à long terme** du projet de l'association.
- **La dimension politique** de notre projet est insuffisamment mise en avant et nécessite d'être approfondie
- **La compréhension de notre projet doit être facilitée** pour de nouvelles personnes qui ont envie de s'engager

## Comment s'y prendre pour relever ce défi ?

Outre nos méthodes de travail que nous continuerons à approfondir et les actions de formation qui seront développées au gré des besoins identifiés, **les objectifs envisagés** pour 2022-2025 sont :

### **Objectif ① Préciser la dimension politique de notre projet.**

#### Publics concernés :

- Administrateurs
- Salariés
- Habitants

#### Modalités :

- Echanges sur la dimension politique du projet de Belle Rive
- Choix d'un sujet à développer chaque année comme par exemple la démocratie participative, la justice sociale, la citoyenneté, le développement durable, l'alimentation et la santé...
- Choix des modalités d'organisation à mettre en place (groupes de réflexions, intervenants extérieurs, formations réseau...)
- Rédaction d'un document repère qui enrichira notre cadre de référence

Echéance réalisation :                      2022                      2023                      2024                      2025

#### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'actions d'échanges, de formation
- Réalisation d'un document repère
- Témoignages montrant l'appropriation de la dimension politique de notre projet.

**Objectif ② Renforcer notre culture commune** autour du socle de notre projet. Cela passe par une définition partagée entre administrateurs et salariés des mots ou concepts utilisés par Belle Rive, la réalisation d'un glossaire et l'élaboration de nouvelles grilles d'autoévaluation des groupes projets.

#### Publics concernés :

- Administrateurs
- Salariés
- Habitants

#### Modalités :

- Choix des mots ou concepts à expliciter
- Organisation de temps de rencontres bénévoles / salariés (au minimum trois temps par an)
- Rédaction d'un glossaire des mots ou concepts
- Choix des modalités d'organisation à mettre en place pour travailler les grilles d'autoévaluation
- Réalisation des grilles d'autoévaluation et mise en œuvre pour 2023

Echéance réalisation : 2022                      2023                      2024                      2025

#### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'actions d'échanges, de formation
- Réalisation d'un glossaire
- Elaboration de nouvelles grilles d'autoévaluation opérationnelles pour 2023

**Objectif ③ Retravailler de façon partagée le schéma de présentation de notre projet** (cadre de référence, axes, champs d'actions) pour qu'il ait plus de sens et soit plus attractif (schéma, dessin, symbole, vidéo...)

Publics concernés :

- Administrateurs
- Salariés
- Habitants

Modalités :

- Analyse critique du schéma actuel et identification des voies de progrès pour rendre la présentation plus attractive (2022)
- Choix des modalités d'organisation à mettre en place pour retravailler le support de présentation du projet de Belle Rive (groupe dédié, groupe communication, intervenants extérieurs, conseil de centre et salariés ?...)
- Positionnement du champ de la santé dans le nouveau support de présentation

Echéance réalisation : 2022                      2023                      2024                      2025

Indicateurs d'évaluation :

- Réalisation d'un nouveau support de présentation (2023)

**Objectif ④ Continuer de s'exercer à présenter simplement notre projet** à de nouvelles personnes. Cela passera par la diffusion du support élaboré dans le point 3 et le repérage et la diffusion des témoignages (écrits, audio, vidéo) de personnes (salariés, habitants, partenaires) engagées dans le projet de Belle Rive.

Publics concernés :

- Administrateurs
- Salariés
- Habitants

Modalités :

- Préparation par le groupe communication d'un guide d'entretien pour recueillir les témoignages (2022)
- Recueil et diffusion des témoignages (à partir de 2022)
- Présentations de notre projet faites à de nouvelles personnes
- Diffusion élargie du support de présentation réalisée dans le point ③

Echéance réalisation : 2022                      2023                      2024                      2025

Indicateurs d'évaluation :

- Diversité des témoignages
- Nombre de témoignages diffusé
- Diffusion élargie du nouveau support de présentation (2023)

## 2- LE DÉFI DE L'AXE IMPLANTATION



**L'AXE IMPLANTATION** représente l'ensemble des stratégies d'organisation et d'action sur les territoires pour aller à la rencontre des habitants et acteurs. Pour rappel ses stratégies sont de deux ordres :

- **Les stratégies d'« aller vers »** les acteurs du territoire : habitants, associations et professionnels.
- **Les stratégies pour accueillir** les habitants à Belle Rive

**Le défi identifié pour cet axe est :**

**Continuer de créer les conditions pour que les habitants s'impliquent et s'organisent collectivement comme acteurs de leurs territoires.**

### **Pourquoi ce défi ?**

- La part de 45% des adhérents de la rive droite de Saintes (territoire d'intervention) doit être maintenue voire augmentée pour maintenir nos liens de proximité avec les habitants. Cela implique de continuer **nos stratégies d'aller vers** les habitants et **de consolider nos partenariats locaux** (école, collège, acteurs associatifs, professionnels, ville...).
- La diversité des quartiers (nature de l'habitat, données sociodémographiques, présence d'équipements support de la vie sociale, isolement géographique...) qui composent la rive droite appelle **des stratégies d'interventions adaptées** aux caractéristiques territoriales.
- L'insuffisance des moyens humains de Belle Rive pour couvrir la totalité du territoire de la Rive droite (1/3 du territoire et de la population de Saintes) nécessite de **prioriser nos interventions**.
- Certains territoires comme la Gare ou la Récluse sont **peu couverts** par les interventions de l'association Belle Rive.
- La richesse des espaces naturels présents sur la Rive Droite peut être un **levier de développement de nouveaux projets** autour de thématiques comme le loisir, l'environnement, la culture potagère, l'exercice physique, la santé... Notre connaissance de ces espaces reste à ce jour limitée.
- La ville de Saintes met en place des dispositifs de proximité (comités de quartiers, unité de médiation sociale, manifestations, permis de végétaliser...) pour faciliter le bien vivre ensemble. Compte tenu de nos missions et de notre connaissance du territoire, il serait pertinent d'envisager **des liens entre ces dispositifs et le projet de Belle Rive**. Quelques premiers pas ont été faits dans ce sens en 2021.

## Comment s'y prendre pour relever ce défi ?

Nos deux grandes stratégies d'intervention complémentaires « Allez vers » et « Accueillir » continueront de se dérouler sur les différents quartiers de la Rive droite de Saintes. Pour la période de 2022 à 2025, il s'agira de mettre en œuvre **les objectifs suivants** :

### **Objectif ① Identifier les stratégies d'interventions adaptées aux différents territoires**

#### Publics concernés :

- Administrateurs
- Habitants
- Salariés
- Partenaires

#### Modalités :

- En septembre, temps d'échanges administrateurs / salariés sur les territoires d'intervention à prioriser et les principales stratégies envisagées.
- Elaboration pour 2022 d'un outil cartographique du territoire de la Rive droite de Saintes. Outil permettant de visualiser la couverture du territoire par Belle Rive et les différentes stratégies d'intervention.
- Identification des modalités pour faire vivre l'outil cartographique
- Réflexions sur les pistes d'actions souhaitables et possibles pour les territoires peu couverts par les interventions de Belle Rive (exemple action de communication concertée avec la Ville pour informer les habitants de l'existence de Belle Rive, relais via les médiateurs sociaux, actions de communication ciblée sur les lieux de rassemblement, commerces...)

#### Echéance réalisation :

2022202320242025

#### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'actions d'échanges
- Création de l'outil cartographique
- Classification des territoires par degré d'interventions
- Nature et nombre d'actions mises en œuvre pour avoir une meilleure couverture territoriale

## **Objectif ② Prendre en compte les espaces naturels de la Rive droite de Saintes comme d'éventuels espaces de projets**

### Publics concernés :

- Administrateurs
- Salariés
- Habitants
- Partenaire Ville
- Autres partenaires à identifier

### Modalités :

- Repérage des espaces existants (2022)
- Identification des utilisations possibles (2022)
- Communication sur l'existence des espaces naturels en interne et en externe (2022)
- Développement de projets d'habitants en lien avec ces espaces (2023)

Echéance réalisation : 2022                      2023                      2024                      2025

### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'espaces naturels repérés
- Type d'utilisations possibles de ces espaces
- Nombre de projets collectifs d'habitants en lien avec les espaces

## **Objectif ③ Identifier les liens possibles entre le projet de Belle Rive et les dispositifs de proximité de la Ville de Saintes** (comités de quartiers, unité de médiation sociale, manifestations, permis de végétaliser...)

### Publics concernés :

- Administrateurs
- Salariés
- Habitants
- Ville de Saintes

### Modalités :

- Signer les premières conventions Ville / Belle Rive concernant les permis de végétaliser du Jardin de Belle Rive (la ferme) et des Jardins de l'Abbaye (2021)
- Accompagner les projets d'habitants en lien avec ces permis de végétaliser (2021 et suivantes)
- Prendre connaissance des autres dispositifs de proximité de la Ville de Saintes (comités de quartiers, médiation sociale, outils de démocratie participative...) (2021-2022)
- Identifier les liens possibles entre ces dispositifs et le projet de Belle Rive (2021-2022)
- Mettre en place des projets communs Ville / Belle Rive (à partir de 2022)

Echéance réalisation : 2022                      2023                      2024                      2025

### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de projets de coopération Ville / Belle Rive
- Nombre d'habitants impliqués dans les projets

### 3- LE DÉFI PRINCIPAL DE L'AXE MOBILISATION



**L'AXE MOBILISATION** représente l'ensemble des actions collectives développé au regard des besoins du territoire.

Les actions collectives (ou dynamiques collectives) sont toutes les actions communes et concertées qui sont élaborées dans le cadre du projet de Belle Rive. Les actions collectives sont organisées suivant une démarche nécessairement participative.

Elles sont constituées de personnes (habitants, éventuellement partenaires) qui participent à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des actions. Ainsi, les actions que nous nommons parfois « dispositifs » comme le CLAS, le LAEP, les ATP et les projets enfants, jeunes, adultes, partenaires font tous partie de cette appellation « actions collectives ».

Pour une meilleure cohérence et lisibilité, les actions collectives sont rattachées à des Champ d'Actions :

- Le Champ de la parentalité
- Le Champ de l'ouverture culturelle et interculturelle
- Le Champ économique et solidaire

Et en transversal, le « Champ » de la santé dont il faudra préciser dans les 4 ans à venir s'il s'agit d'un Champ spécifique.

**Le défi principal pour l'Axe Mobilisation identifié est :**

**Faciliter les actions collectives des habitants et développer leur conscience autour d'enjeux partagés de la vie quotidienne**

#### **Pourquoi ce défi ?**

- La démarche participative, pierre angulaire de notre projet associatif, vise l'implication des différents acteurs (enfants, jeunes, familles et parfois partenaires). Elle se traduit sur toutes les actions collectives de Belle Rive. Même si nous avons une vigilance particulière pour les situations individuelles (accompagnement individualisé), la force du projet de Belle Rive **réside sur cette dimension collective.**

- Au regard de l'expérience du projet de Belle Rive depuis 21 ans, nous pouvons affirmer qu' « **organisés en mode collectif et de façon participative, les habitants prennent conscience qu'ils peuvent agir sur les questions qui concerne leur quotidien** ». Faciliter les actions collectives contribue à renforcer la participation des personnes sur les questions les concernant.
  
- **L'étendu des champs d'actions** de Belle Rive est très grande : plus de 55 actions collectives différentes sur 3 champs qui concernent plus de 12 thématiques différentes comme l'éducation, la parentalité, l'alimentation, les loisirs, les vacances, la santé, la lutte contre l'isolement, la précarité économique, numérique, l'environnement, l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie... Il est nécessaire de conserver cette « surface de mobilisation » qui permet de nombreuses portes d'entrées pour les habitants quel que soit leur âge, leurs conditions, préoccupations et envies.
  
- **Les actions collectives** des habitants se construisent à partir **de deux sources principales** :
  - les préoccupations et envies partagées **de personnes**. Le lieu de vie et les conditions de vie n'interviennent pas ou peu dans le choix des projets. Exemple : les groupes Rucher Pédagogique, Docs en Rive, Belle Rive est de sortie, Voyage des saveurs, Défi éco 3, Marché paysan, Jardins Abbaye, les projets jeunes, prévention, les séjours familles et également les dispositifs comme le LAEP, l'accompagnement à la scolarité...)
  
  - les préoccupations et envies **d'habitants liées à la précarisation de leurs conditions de vie** (habitat, cadre de vie, mobilité, revenus, santé, isolement, accès aux droits...). Exemple : Projet cadre de vie Cité St Sorlin, amélioration de l'habitat Cité Sébastien De Bouard, groupes d'entraide numérique et accès aux droits, ensemble pour soi, parcelle coopérative, les tremplins bien être homme et femme...

Il est important que **ces deux types de dynamiques continuent d'exister** dans le projet de Belle Rive d'autant que les conditions de vie risquent de se fragiliser dans le contexte de la pandémie et de ses conséquences économiques et sociales.

- Avec la crise sanitaire et économique, **les situations de vulnérabilité** évoluent et tendent à prendre de nouvelles formes. Nous devons renforcer notre connaissance des situations de vulnérabilité pour mieux appréhender les actions à mettre en œuvre.
  
- A chaque champ de mobilisation est rattaché statutairement un groupe moteur dont les places et rôles ont évolué dans le temps. Nous devons les redéfinir.

## Comment s'y prendre pour relever ce défi ?

Préambule :

Au fil des années, le projet de Belle Rive ne cesse d'attirer de plus en plus d'habitants et de se développer. A l'inverse, une part importante (65%) des financements publics stagne et n'est pas réévaluée (excepté pour la CNAF).

Cette situation (développée dans la partie du rapport intitulé « économie du projet ») va poser des problèmes financiers dès 2021 et sera un frein pour le développement voire la poursuite du projet de Belle Rive.

### **Objectif ① Poursuivre les actions collectives à partir des préoccupations et envies des personnes**

Publics concernés :

- Administrateurs
- Salariés
- Habitants
- Partenaires

Modalités :

- Continuer l'organisation des actions collectives telle qu'elle est réalisée actuellement
- Mesurer la faisabilité organisationnelle et financière du développement voire du maintien du nombre d'actions développées
- Identifier avec les partenaires impliqués les conditions pour conforter les financements de l'association
- Faire des choix en termes de développement ou de maintien d'actions

Echéance réalisation :

2022

2023

2024

2025

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'actions collectives en lien avec les préoccupations et envies des habitants
- Diversité des actions mise en œuvre
- Nature des changements repérés chez les personnes (capacités, compétences, prises de conscience)

**Objectif ② Renforcer les actions collectives organisées à partir des préoccupations et envies des habitants et en lien avec la précarisation des conditions de vie** (habitat, cadre de vie, mobilité, revenus, santé, isolement, accès aux droits...)

Publics concernés :

- Salariés
- Habitants
- Partenaire Ville
- Autres partenaires à identifier

Modalités :

- Continuer l'organisation des actions collectives telle qu'elle est réalisée actuellement
- Mesurer la faisabilité organisationnelle et financière du développement voire du maintien du nombre d'actions développées
- Identifier avec les partenaires impliqués les conditions pour conforter les financements de l'association
- Faire des choix en termes de développement ou de maintien d'actions
- Développer l'action collective autour du numérique et de l'accès aux droits :
  - renforcer le groupe d'entraide numérique,
  - continuer le projet « mon ordi est une chance »,
  - repérage des solutions existantes en termes d'accès au numérique et aux droits sur le territoire (médiateur numérique CDA par exemple) et communication,
  - mise en place d'une enquête sur la place du numérique au sein des familles,
- Identifier si les actions collectives autour de la question de la santé constituent un Champ d'actions spécifiques

Echéance réalisation : 2022

2023

2024

2025

Indicateurs de réalisation :

- Nombre d'actions collectives organisées **à partir des préoccupations et envies des habitants et en lien avec la précarisation des conditions de vie**
- Diversité des actions mise en œuvre
- Nature des changements repérés chez les personnes (capacités, compétences, prises de conscience)
- Nature des améliorations des conditions de vie

## **Objectif ③ Renforcer notre connaissance des situations de vulnérabilité pour mieux adapter nos actions**

### Publics concernés :

- Administrateurs
- Salariés
- Habitants dont personnes en situation de vulnérabilité
- Partenaires éventuels

### Modalités :

- Temps de partage (salariés, administrateurs, intervenant extérieur) sur nos représentations concernant les situations de vulnérabilité (2022)
- Initiation à la méthode du croisement des savoirs (ATD Quart Monde) – (2022)
- Choix des modalités à mettre en place pour approfondir notre connaissance des situations de vulnérabilité
- Poursuivre nos relations avec les partenaires sociaux
- Rédaction d'une définition partagée habitants, salariés, partenaires

Echéance réalisation : 2022                      2023                      2024                      2025

### Indicateurs d'évaluation :

- Définition des situations de vulnérabilité

## **Objectif ④ Redéfinir de façon partagée le rôle et la place des groupes moteurs dans les différents champs d'action**

### Publics concernés :

- Administrateurs
- Salariés

### Modalités :

- Echanges administrateurs / salariés sur le rôle et la place actuelle des groupes moteurs
- Choix des modalités d'organisation à mettre en place pour repenser les rôles et places des groupes moteurs
- Proposition au conseil de centre des nouveaux rôles et places du groupe moteur
- Modification des statuts

Echéance réalisation : 2022                      2023                      2024                      2025

### Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de temps de rencontre
- Définition des rôles et places des groupes moteurs dans le projet de Belle Rive
- Inscription dans les statuts de l'association

## II- LES TROIS DÉFIS SECONDAIRES DE L'AXE MOBILISATION (les défis des Champs d'Actions)

### Précisions :

Dans cette partie, seuls les défis et objectifs seront présentés de façon succincte. En effet, les points concernant le sens, les publics concernés, les réalisations et évaluations sont développés chaque année dans les rapports d'activités de l'association Belle Rive.

### ➔ Le défi du Champ de la parentalité (voir schéma en annexe)

**Le défi du champ de la parentalité : Accompagner les adultes et les parents dans leur rôle d'éducation.**

**Objectif ① Renforcer le rôle éducatif de nos actions en cohérence avec les principes clés de notre projet**

#### Modalités :

- Maintenir les actions pour accompagner les périodes de fragilité liées à la petite enfance, l'adolescence ou aux familles monoparentales
- Renforcer les groupes de paroles
- Identifier les compétences développées individuellement et collectivement par les personnes
- Conforter et continuer de développer le partenariat avec les acteurs de la communauté éducative (élèves, parents, enseignants, personnels non enseignants, partenaires et intervenants).
- Continuer les réflexions partagées autour de la parentalité, l'éducation. Identifier le besoin de mise en place d'un LAEP pour les enfants de 6-11 ans

**Objectif ② Renforcer les conditions de développement de projets collectifs sur le champ de la parentalité**

#### Modalités :

- Continuer à partir d'expérimentation la co-construction d'initiatives, d'actions ou de projets avec les enfants, les jeunes et les adultes.

**Objectif ③ Augmenter la synergie des différentes actions du champ de la parentalité...**

#### Modalités :

- Identifier les axes, thèmes transversaux qui permettraient une meilleure cohérence des actions et projets sur le champ de la parentalité.
- Conforter et renforcer les liens avec les différents partenaires du champ de la parentalité (acteurs sociaux, santé, éducatifs...)

➔ **Le défi du Champ de l'ouverture culturelle et interculturelle (voir schéma en annexe)**

**Le défi du champ de l'ouverture culturelle et interculturelle : Développer l'ouverture culturelle et interculturelle.**

**Objectif ① Développer l'accès à la culture pour tous**

Modalités :

- Poursuivre nos réflexions autour des notions de culture, d'ouverture culturelle et interculturelle, de médiation culturelle...
- Informer et accompagner les habitants à s'approprier leur environnement culturel.
- Diversifier et développer les actions de médiation culturelle via les partenaires Ville de Saintes, Abbaye aux Dames, Atelier du patrimoine, le Gallia Théâtre...
- Consolider notre partenariat avec les acteurs culturels.
- Identifier les conditions de co-construction avec les habitants de projets culturels

**Objectif ② Développer l'ouverture interculturelle comme moyen d'enrichissement personnel et collectif**

Modalités :

- Continuer de développer notre partenariat avec l'Abbaye aux Dames : développement de projets de médiations culturelles, participation à la fête de l'Abbaye, au Festival de musiques, ERASMUS...
- Poursuivre la découverte de nouvelles formes de cultures locales ou étrangères (via le réseau Accueil des personnes étrangères par exemple).
- Continuer de sensibiliser les habitants à l'ouverture culturelle.
- Identifier les conditions de développement de projets à visée internationale

➔ **Le défi du Champ économique et solidaire (voir schéma en annexe)**

**Le défi du champ économique et solidaire : Créer les conditions pour que les personnes s'organisent ensemble face au contexte social et économique rencontré**

**Objectif ① Consolider les actions collectives existantes**

Modalités :

- Renforcer l'organisation de certaines actions collectives (contenu, méthode, relation, sens)
- Identifier de nouvelles initiatives en lien avec l'amélioration des conditions de vie des habitants
- Renforcer le partenariat avec les acteurs actuels et ceux de lutte contre la pauvreté et les exclusions

**Objectif ② Développer la prise de conscience collective des groupes existants pour augmenter leur pouvoir d'agir.**

Modalités :

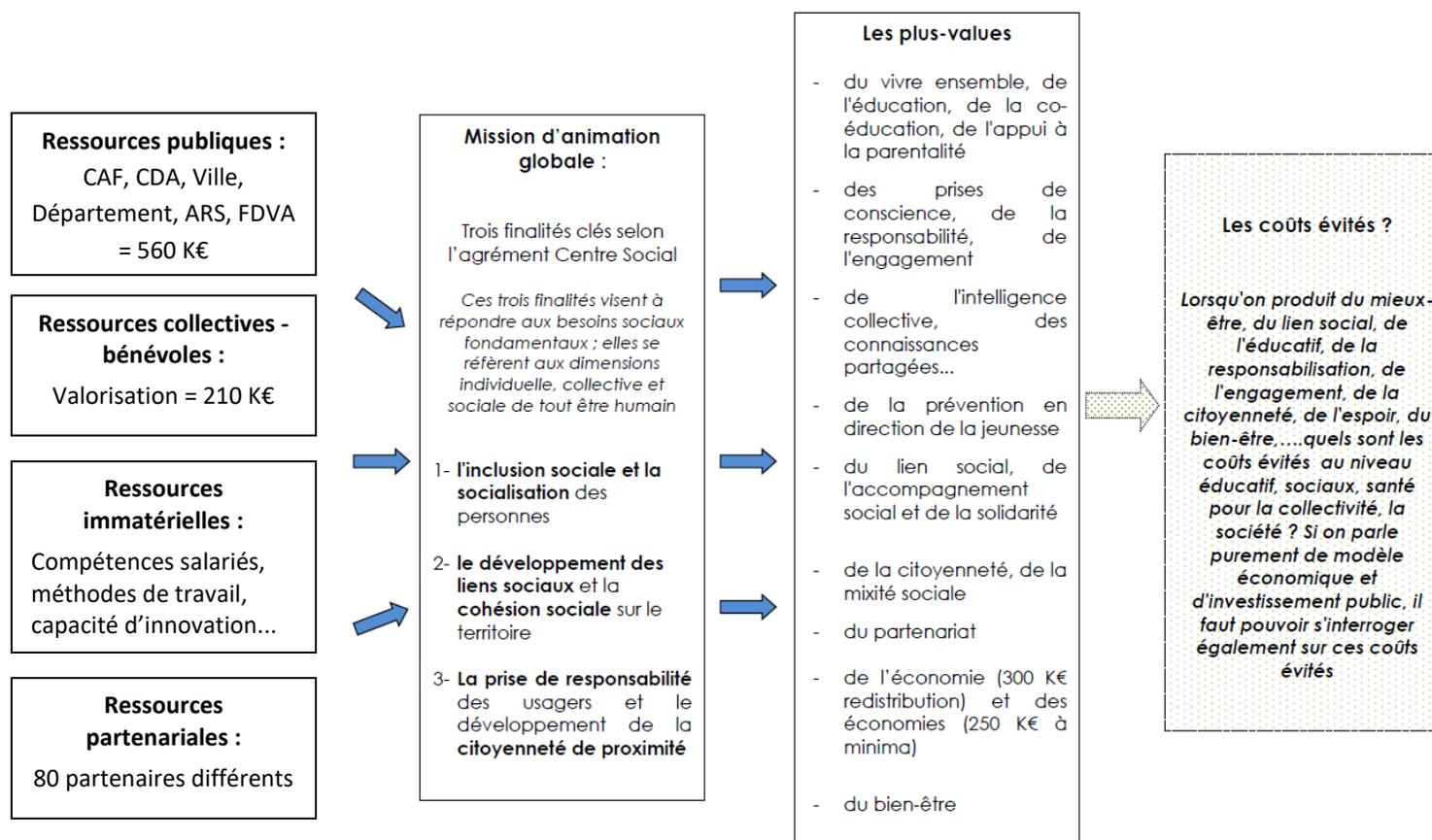
- Mettre en place les conditions pour que des prises de conscience émergent des groupes constitués (réflexions, témoignages, mise en place des grilles d'autoévaluation, passage au comité de projets...)
- Identifier les compétences développées individuellement et collectivement

# L'ÉCONOMIE DU PROJET

## I- CONSTATS SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE BELLE RIVE

Aborder la question de l'économie de notre projet interroge certes l'aspect financier (les ressources financières) mais aussi plus largement notre modèle économique. Le schéma suivant dresse une première approche de ce modèle.

→ **Belle Rive** : un projet qui produit **des plus-values** importantes et **limite des coûts supplémentaires pour les politiques publiques**



## → Belle Rive : un modèle économique efficace et efficient jusqu'à présent

Le choix a été de prendre une période suffisamment longue pour analyser la tendance du modèle économique de Belle Rive. Nous avons fait le choix de prendre la période de référence 2014-2019.

Evolution des indicateurs (hors mission en Pays Buriaud)				
	2014	2019	Ecart	
Budget total	586 K€	560 K€	-4%	↓
Financements publics	493 K€	469 K€	-5%	↓
Fonds associatifs	179 K€	224 K€	25%	↑
Fonds de roulement (en mois de charges de fonctionnement)	4,6	5,2	13%	↑
Nombre d'adhérents	408	502	23%	↑
Nombre de personnes touchées par nos actions	750	1300	73%	↑
Nombre de salariés total	11	12	9%	↑
Nombre d'animateurs (avec coordination)	7	7	0%	=
Nombre de dynamiques collectives	28	40	43%	↑
Nombre de partenaires différents	75	90	20%	↑

### Éléments d'analyse :

#### → Belle Rive : un projet de plus en plus attractif au fil des années

- Le nombre d'adhérents a progressé de + 23% en 6 ans et le nombre de personnes touchées par nos actions de + 73% (Marché Paysan, fête de Noël, fête des jardins, expositions, projections doc en rive, film Je suis d'accord avec Confucius...)
- La « surface de mobilisation » (nombre de dynamiques collectives, diversité des supports, nombre et diversité des partenariats) s'est étendue : + 43% de dynamiques collectives et +20% de partenaires différents

#### → Belle Rive : au global un modèle économique efficace et efficient

### Au regard :

- de notre bonne santé financière malgré la baisse des ressources publiques allouées (- 5%)
- de l'évolution de nos ressources collectives (bénévoles), immatérielles et partenariales
- de la progression de tous les indicateurs d'activités,
- des bilans très qualitatifs de nos actions (voir partie évaluative du projet)
- et du nombre de salariés animateurs qui est resté stable sur la période,

**Nous pouvons affirmer que le modèle économique de Belle Rive est efficace et efficient.**

→ **Mais un modèle de financement qui arrive à bout de souffle** compte tenu de la stagnation de certains financements publics et de la hausse obligatoire des charges salariales et de fonctionnement.

- Les financements publics (subventions) concernant la mission que nous menons sur Saintes représentent en 2020, **95 %** de notre budget soit 464 224 € répartis comme suit :

- CAF – CNAF : 145 212 €
- Ville : 121 000 €
- Département : 103 540 €
- CDA : 79 722 €
- Autre : 14 750 €

- Excepté les financements CNAF, les financements Ville, CDA et Département représentant 304 262 € **n'ont pas été réévalués** (ne serait-ce que du coût de la vie) **depuis 2016**.

Ainsi, le manque à gagner peut être évalué à près de **20 000 €**.

Nous avons pu palier à cette insuffisance de financement en réduisant nos charges de fonctionnement et en allant rechercher d'autres sources de financements. Mais cette logique a des limites.

La situation financière de 2021 devrait laisser apparaître un déficit qui risque d'être récurrent parce que structurel.

## II- QUELLES PERSPECTIVES POUR LE FINANCEMENT DE NOTRE PROJET POUR 2022-2025 ?

### 2-1 Maintenir les moyens humains actuels

Il est difficile de se projeter dans un environnement de plus en plus incertain et lorsque notre modèle est constitué à 95% de financements publics qu'ils soient nationaux ou locaux, financements qui répondent à des arbitrages auxquels nous ne participons pas.

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, l'association Belle Rive a su maîtriser ses dépenses et continuer d'optimiser ses ressources pour produire des plus-values importantes.

Cependant, cette logique d'optimisation a des limites que nous avons atteintes en 2021.

Pour mettre en œuvre son projet 2022-2025 sur le territoire de Saintes, Belle Rive devra avoir les moyens de maintenir les ressources humaines actuelles et donc de trouver des financements complémentaires à hauteur de **20 000 € par an**.

La configuration des ressources humaines reste donc inchangée et se traduit par :

- **6 postes d'animateurs** (soit 5,70 etp) :
  - 1 poste référente parentalité
  - 1 poste référent enfance et intervenant aussi sur la jeunesse
  - 1 poste référent animation jeunesse
  - 1 poste référent prévention jeunesse
  - 1 poste référent familles
  - 1 poste adultes familles
- 1 poste de **coordinatrice** (1 etp)
- 1 poste de **directeur** (1 etp)
- 1 poste de **comptable** (0,55 etp)
- 1 poste d'**assistante de direction** (1 etp)
- 1 poste **assistante administratif** (0,74 etp)
- 1 poste **agent d'entretien** (0,74 etp)

## 2-2 Renégocier nos conventions de financement

➔ **CAF** : identifier une réévaluation de l'aide au fonctionnement de la CAF qui est de 17 328 €, montant le plus bas du département.

<p>➔ <b>CDA</b> :</p> <p>➔ <b>Ville</b> :</p> <p>➔ <b>Département</b> :</p>	}	<p>Revoir les conditions de financement et les adosser à une réévaluation annuelle au regard de l'évolution de la masse salariale (soit au minimum 1%)</p>
---	---	--

## 2-3 Continuer la recherche d'autres sources de financement public (FDVA, Région, financements européens, appels à projets...)

# ANNEXES



**Renouvellement Agrément centre social de Belle Rive**

**Avis CAF sur évaluation (mai 2021)**

**L'évaluation est globalement conforme au référentiel CIRESE :**

- La démarche est participative entre administrateurs et salariés au travers de vos temps d'ateliers réflexion formations en conseil de centre (25 personnes, 3 rencontres en 2021, 7 en 2019 et 2018); avec les habitants au travers de vos 5 rencontres avec 84 personnes et 11 partenaires mais aussi vos divers contacts/enquêtes avec les habitants
- Les axes évalués « innovation, mobilisation et implantation » sont bien analysés et décrivent les avancées réalisées sur la dernière période ainsi que les champs d'interventions du centre social
- Le diagnostic est très clair, et permet de cerner les enjeux du territoire. Les cartographies réalisées permettent de rendre lisible les différents territoires d'intervention avec leurs spécificités.
- Les pistes de travail du nouveau projet sur les différents axes sont tout à fait cohérentes au regard de l'évaluation et des enjeux identifiés.

**Cependant :**

- Les projets Animation collective familles ainsi que le champ de l'accessibilité numérique abordés dans l'axe mobilisation auraient pu être davantage identifiés.
- Les ressources internes et externes ne sont pas abordées. Une analyse aurait été intéressante au vu de l'évaluation du projet dans l'axe mobilisation, quels moyens ont été mis en œuvre sur cet axe de travail?

**Nous attirons votre attention pour la définition du nouveau projet sur :**

- La formalisation d'un projet Animation Collective Famille distinct du projet global, même si les 2 sont liés, ainsi que des précisions sur les actions en terme d'accessibilité numérique.
- La nécessité de décrire les moyens mis en œuvre pour la réalisation de ce nouveau projet (ressources humaines, matérielles, locaux...)

Fédération des Centres sociaux  
2000  
et socio-culturels de France

Paris, le 18 juin

**CHARTRE FEDERALE**  
DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE

*Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers  
(17-18 juin 2000)*

**Sommaire**

Préambule

Notre conception du Centre social et socioculturel

Nos valeurs de référence

Nos façons d'agir :

- l'élaboration de l'action

- la conduite de l'action

Notre engagement fédéral

**Nous,**  
**Centres sociaux et socio-culturels de France fédérés,**  
*divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.*

### **Notre conception du Centre social et socio-culturel**

Le Centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

### **Nos valeurs de référence**

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

#### la dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.

Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels.

La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.

L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

#### la solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socio-culturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.

Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens...

Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

#### la démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socio-culturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.

Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.

La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

## **Nos façons d'agir**

L'action des Centres sociaux et socio-culturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

### *l'élaboration de l'action*

**La vision des Centres sociaux et socio-culturels ne fractionne pas la vie humaine** en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les Centres sociaux et socio-culturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de **diagnostics territoriaux concertés**.

Les Centres sociaux et socio-culturels insèrent leur action quotidienne dans un **"projet social" cohérent et pluriannuel**, explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des Centres sociaux et socio-culturels.

Avec ce projet, les Centres sociaux et socio-culturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives de **développement social local**.

Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les Centres sociaux et socio-culturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent à **égalité de droits et de garanties**.

Les Centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans **des conventions de partenariat**. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

### *la conduite de l'action*

Dans la conduite de leurs actions, les Centres sociaux et socio-culturels entendent être **participatifs, opérationnels et responsables**.

**Participatifs**, les Centres sociaux et socio-culturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du "projet social", des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

**Participatifs**, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

**Participatifs**, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.

**Participatifs**, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

**Opérationnels**, les Centres sociaux et socio-culturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

**Responsables**, les Centres sociaux et socio-culturels le sont lorsqu'ils s'activent à **rassembler les moyens de leur "projet social"** tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

**Responsables**, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

## **Notre engagement fédéral**

Notre Charte est l'expression de Centres sociaux et socio-culturels qui ont fait de leur **adhésion volontaire** à la Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France un acte politique et stratégique.

### *un acte politique*

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se créent un espace d'élaboration partagée du "projet centre social et socio-culturel".

Ils acquièrent collectivement une **capacité politique** à dire publiquement leurs finalités, leurs modes d'action et à prendre part au débat public.

Ils se dotent démocratiquement d'instances garantes de leur volonté commune.

Ils se donnent les moyens, y compris financiers, de préserver leur indépendance fédérale.

Ils nouent des liens à l'échelle européenne et internationale de façon à faire progresser leurs valeurs et leurs formes de pratique.

### *un acte stratégique*

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se mettent en réseau, à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés, et pour **s'organiser stratégiquement** quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'**une société plus solidaire**.

---

*Une charte ne se justifie que si elle conduit aux actes, à l'action...*

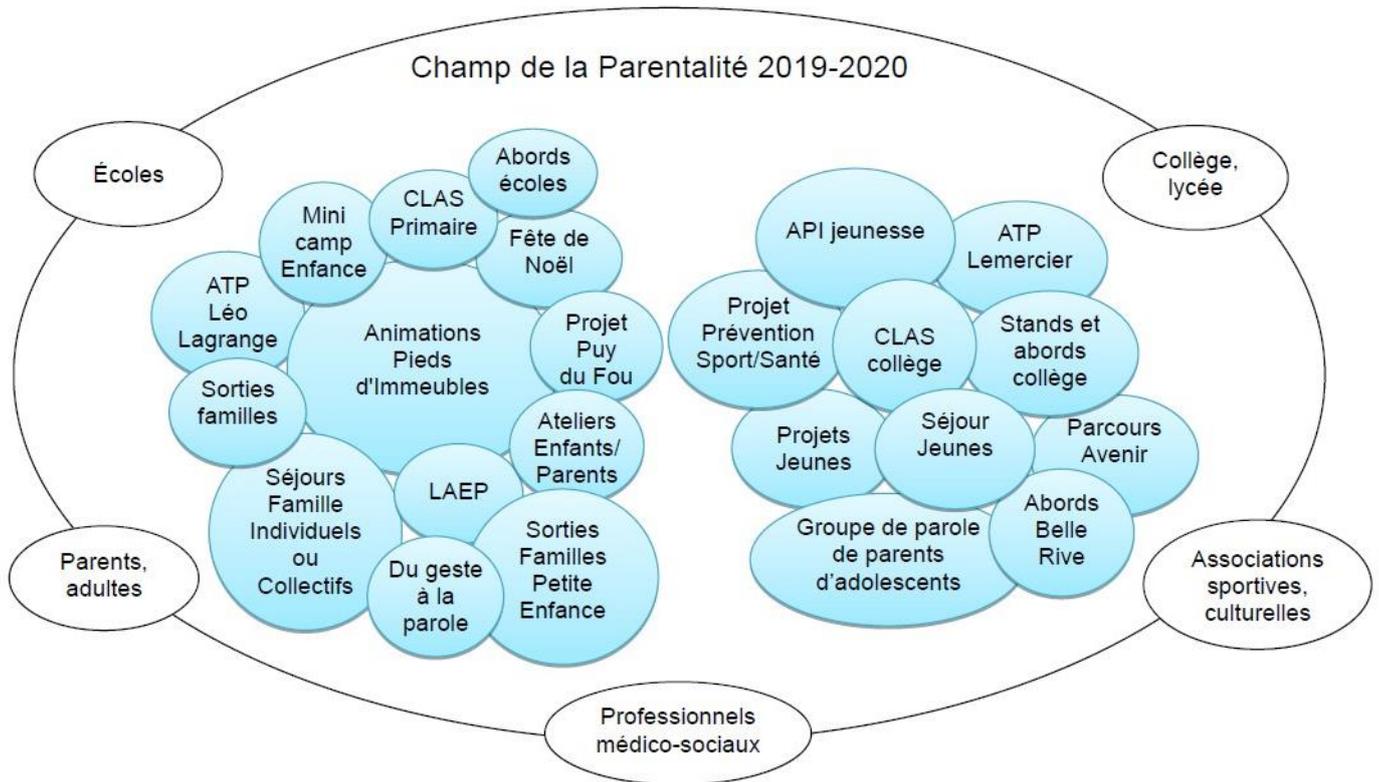
Il va de soi que ces affirmations de principe ne sont des engagements vivants et concrets que dans la mesure où elles s'expriment en actes et selon des modalités de mise en œuvre précises, qui font l'objet de textes du fédéralisme (textes statutaires, pactes et protocoles, modes de reconnaissance, méthodes de travail...).

*C'est pourquoi, elle implique de la part de tous ceux qui s'y réfèrent et des instances fédérales en particulier, qu'ils l'accompagnent d'un Programme d'actions concertées pluriannuel (4 ou 5 ans).*

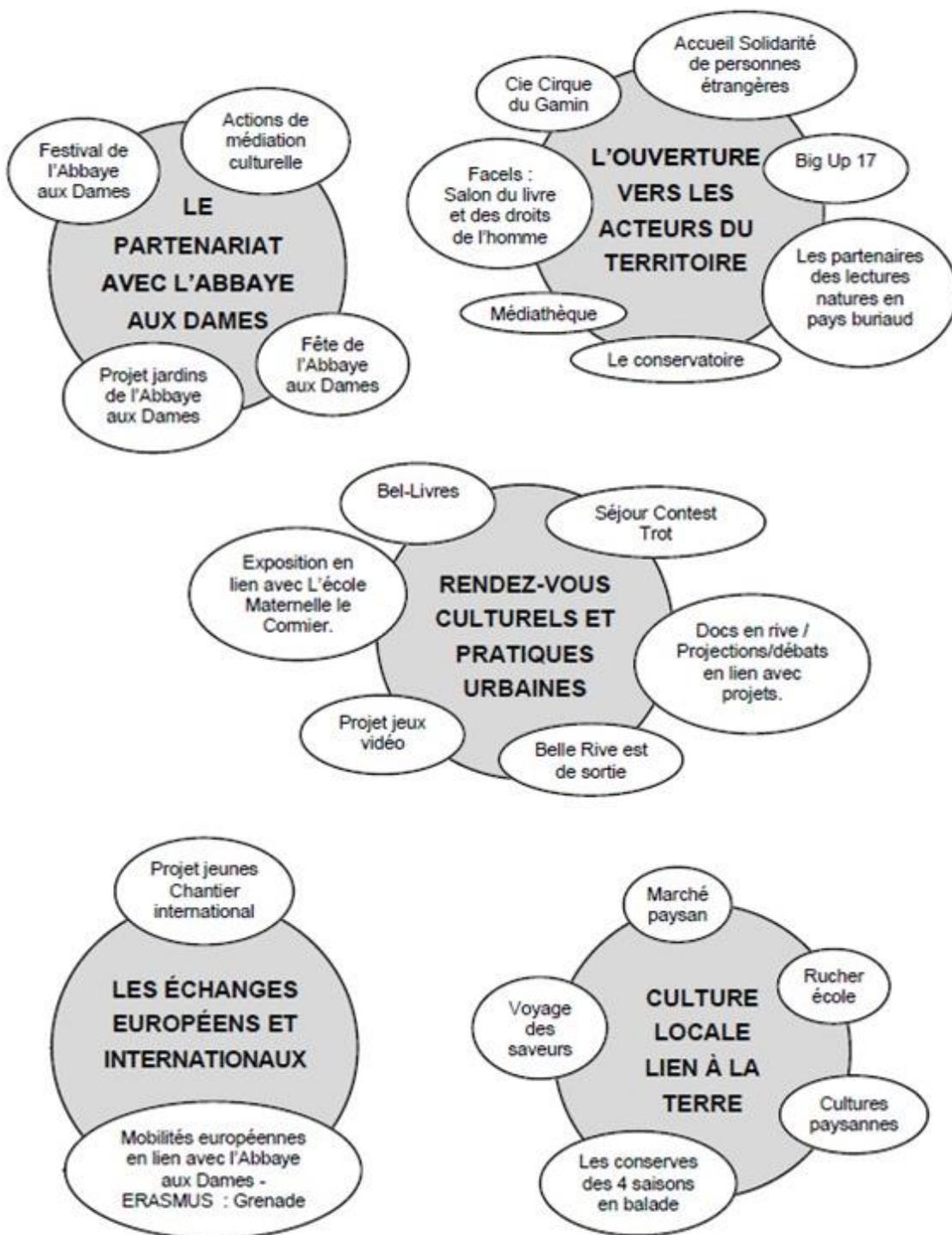
Élaboré sous la responsabilité du Conseil d'administration de la FCSF, débattu dans le réseau préalablement à sa présentation en assemblée générale, ce programme sera articulé autour d'axes et d'objectifs précis permettant une évaluation qui servira de base à la préparation du programme suivant. C'est le programme pluriannuel qui constituera le rapport d'orientation de la FCSF. Il devra s'appuyer sur une démarche prospective car il constituera l'élément central de la politique de développement du réseau en termes d'extension et de qualité.

## ANNEXE 3 – SCHÉMA DES TROIS CHAMPS

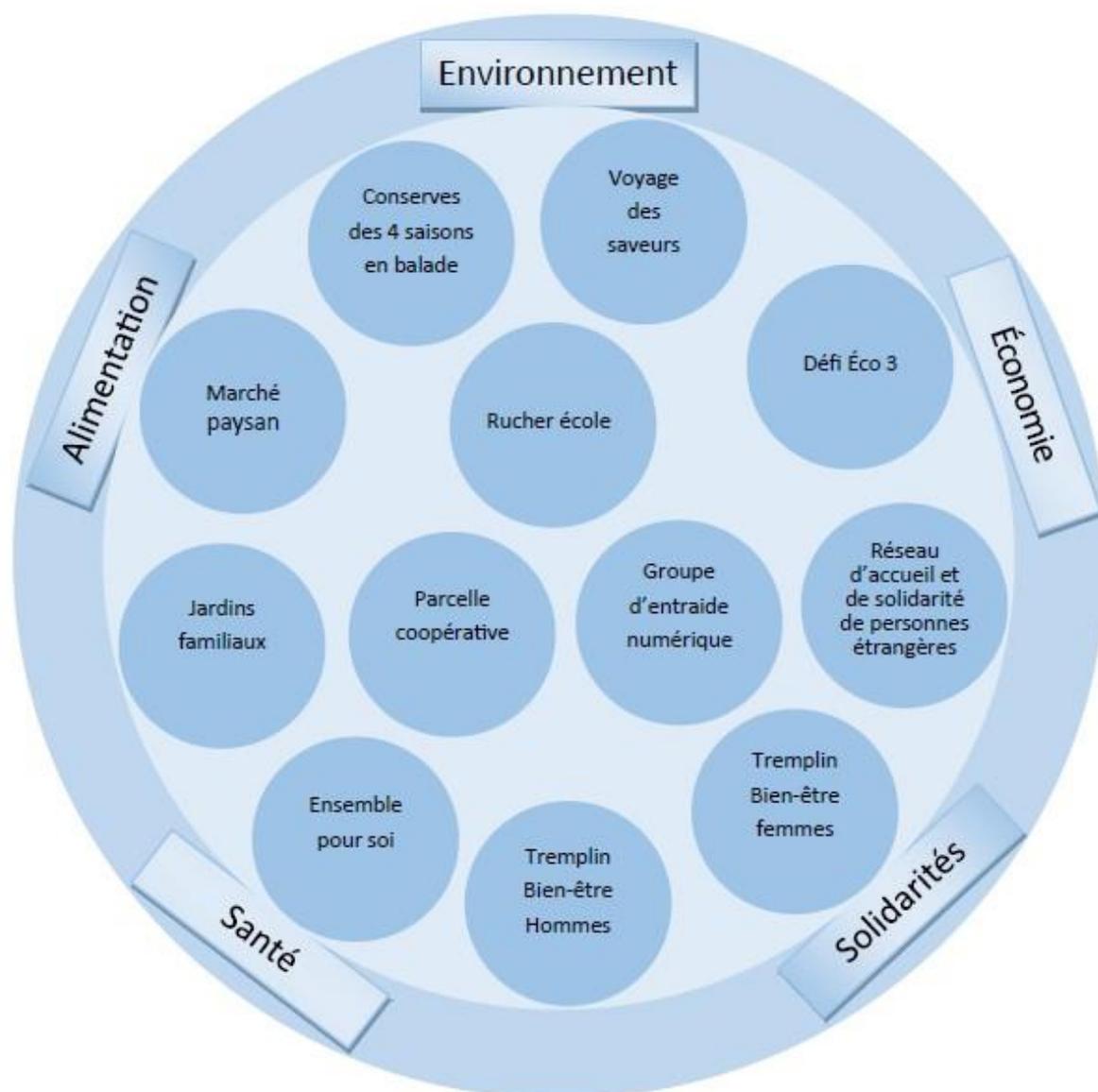
### Le champ de la parentalité



## Le champ de l'ouverture culturelle et interculturelle



## Le champ de l'économie et de la solidarité

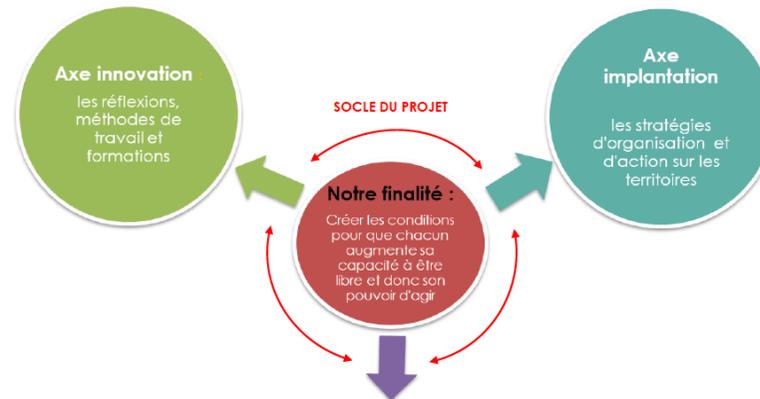


## ANNEXE 4 – SYNTHÈSE DES DÉFI ET OBJECTIFS 2022-2025

**Le défi** ➔ Renforcer, enrichir et partager nos méthodes de travail et nos réflexions sur le socle de notre projet.

### Les objectifs :

- Préciser la dimension politique de notre projet
- Renforcer notre culture commune
- Retravailler de façon partagée le schéma de présentation de notre projet
- Continuer à s'exercer à présenter simplement notre projet

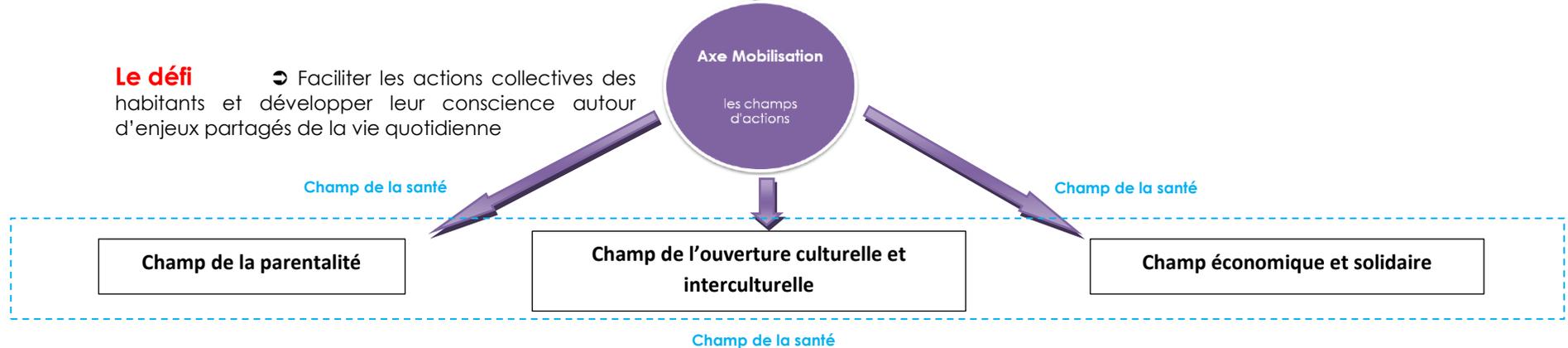


**Le défi** ➔ Continuer de créer les conditions pour que les habitants s'impliquent et s'organisent collectivement comme acteurs de leurs territoires

### Les objectifs :

- Identifier les stratégies d'interventions adaptées aux différents territoires
- Prendre en compte les espaces naturels de la Rive Droite comme d'éventuels espaces de projets
- Identifier les liens possibles entre notre projet et les dispositifs proximité de la Ville de Saintes

**Le défi** ➔ Faciliter les actions collectives des habitants et développer leur conscience autour d'enjeux partagés de la vie quotidienne



- Poursuivre les actions collectives à partir des préoccupations et envies des personnes
- Renforcer les actions collectives en lien avec la précarisation des conditions de vie
- Renforcer notre connaissance des situations de vulnérabilité pour mieux adapter nos actions
- Redéfinir le rôle et la place des groupes moteurs

- Renforcer le rôle éducatif de nos actions
- Renforcer les conditions de développement de projets collectifs sur le champ de la parentalité
- Augmenter la synergie des différentes actions

- Développer l'accès à la culture pour tous
- Développer l'ouverture interculturelle comme moyen d'enrichissement personnel et collectif

- Consolider les actions collectives existantes
- Développer la prise de conscience collective des groupes existants pour augmenter leur pouvoir d'agir

Objectifs  
transvers  
aux de  
l'Axe  
Mobilisation

Objectif  
spécifiques  
aux champs  
d'actions :



## LA LIBERTÉ AU CŒUR DE NOTRE NOUVEAU PROJET SOCIAL.

Nous arrivons au terme de l'élaboration de notre nouveau projet social, feuille de route de l'association pour les quatre ans à venir.

Nous vous présentons ci-dessous le recueil de témoignages sur la question de la liberté, dimension centrale de notre projet.

Puissent ces témoignages nous enrichir et nous inspirer pour continuer de faire vivre notre projet !

### *De quelle liberté parle-t-on ?*

**(Témoignages d'administrateurs et de salariés de Belle Rive - 25 juin 2021)**

*« Je m'autorise à rêver et à agir.*

J'agis et je prends mes responsabilités.

*Belle Rive me permet d'avoir une retraite active et de partage.*

A Belle Rive, la place de chaque personne est respectée et reconnue : c'est l'application de la liberté.

*Belle Rive, c'est avoir des valeurs communes.*

La co-construction est un espace de liberté.

*Faire avec les autres, me laisser exprimer mes idées, permet de faire, d'oser en collectif ce que je ne ferais pas seul.*

Les autres me permettent de sortir du cadre en me rappelant que je dois le faire en les respectant.

*Les expériences à Belle Rive me permettent d'apprécier tous les bons moments que la vie nous offre.*

Belle Rive nous permet de gagner en compétences pour soi, son quartier, la vie de la cité et d'avoir un contre-pouvoir.

On me laisse choisir ce que j'ai envie de faire.

*J'ai pris confiance en moi.*

Grande liberté compte tenu de la diversité des champs d'actions.

*A Belle Rive je peux voir le monde autrement. Cela attise la tolérance et la bienveillance.*

Belle Rive nous aide à grandir grâce au collectif et à la mixité.

*Apprendre des autres m'a rendu plus libre.*

Belle Rive nous permet de nous exprimer et de débattre. Rencontrer une opposition constructive, la différence enrichit.

*Belle Rive permet de développer des capacités ou compétences, ce qui amène les personnes à s'autoriser des choses.*

En permettant l'expression des choix individuels et collectifs, Belle Rive facilite le pouvoir d'agir des habitants.

*A Belle Rive, je prends conscience qu'agir est possible. »*

